



INTERNET  
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR  
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE  
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &  
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION  
& MONITORING

**OFIS**  
IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3772 du Mardi 6 Mars 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Un Dimanche en paroisse:  
 Diocèse de Nkayi**

Cathédrale  
 Saint Louis



La devanture de la cathédrale Saint Louis de Nkayi (P.9)

**Paroisse Saint Jean Marie  
 Vianney (Archidiocèse  
 de Brazzaville)**

Mgr Anatole  
 Milandou invite  
 les chrétiens à se  
 convertir pendant  
 le carême  
 (P.8)

*Editorial*

Mères, épouses,  
 sœurs, filles

**GRILLE TARIFAIRE  
 DE RADIO MAGNIFICAT**

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit :

- Communiqué nécrologique : 1500F/Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers : 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception : 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion : 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe : 60.000Frs

**Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC)**

Décriper  
 la tension  
 sociale,  
 en libérant  
 les  
 prisonniers  
 politiques



Mathias Dzon (P.3)

**Journée mondiale  
 de la protection civile**

Le Congo envisage  
 la création d'un  
 centre national  
 de gestion  
 des catastrophes  
 (P.5)

**Burkina Faso**

Ouagadougou  
 secouée  
 par l'attentat  
 de trop  
 (P.7)



**HILARY HOTEL**  
 Séjournez à Pointe-Noire,  
 à partir de 30.000 F.cfa  
 la chambre



**UN BUFFET  
 DE : 5 000 FCFA**

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès  
Ministère des Hydrocarbures  
Direction Générale des Hydrocarbures  
B.P.: 2120, Brazzaville, Tél.: (242) 05 558 84 11/(242) 06 960 88 39/Tél.: Fax (242) 81 37 40  
E-mail: dghsecretariat@gmail.com

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°01/MHC/CAB/DGH/2018**

RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR REALISER L'AUDIT DES COUTS PETROLIERS  
DU PERMIS YOMBO-MASSEKO EXERCICES 2015 & 2016

Le Gouvernement de la République du Congo dispose auprès des opérateurs pétroliers des budgets audits pour financer les missions d'audit des coûts pétroliers engagés par les sociétés pétrolières.

Le Ministère des Hydrocarbures de la République du Congo a été saisi par la société PERENCO CONGO opérant offshore Congo un permis d'exploitation d'hydrocarbures dénommé «YOMBO-MASSEKO» couvert par un contrat de partage de production, pour faire réaliser cette mission d'audit des coûts pétroliers dudit permis par un cabinet d'audit.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures invite les cabinets d'audit à travers le présent avis, à se manifester aux fins de lui permettre d'établir une liste restreinte des cabinets susceptibles de réaliser l'audit des coûts pétroliers du permis YOMBO-MASSEKO au titre des exercices 2015-2016.

Les cabinets inscrits sur la liste restreinte seront sélectionnés suivant la méthode «sélection fondée sur la qualification du consultant» (SFQC).

Les cabinets intéressés devront déposer à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus

tard le 9 mars 2018 à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt contenant des informations indiquant leur aptitude à réaliser une mission d'audit des coûts pétroliers et qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services:

- Brochure de présentation du cabinet indiquant les domaines de compétence et statut juridique du cabinet;
- Références concernant l'exécution des missions analogues, notamment dans le secteur amont pétrolier;
- Nationalité et les références de l'agrément du cabinet;
- Adresse complète: localisation, personne à contacter, B.P., fax, téléphone, télex, Email;
- Liste et CV signés du personnel employé par le Consultant pour ce type de mission;
- Disponibilité des compétences nécessaires pour l'exécution des services attendus.

Les cabinets inscrits sur une liste restreinte peuvent éventuellement s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs

de la Banque mondiale, édition courante, non contraires au code des marchés publics en vigueur au Congo.

Les cabinets préqualifiés pour exécuter l'audit des coûts pétroliers du permis YOMBO-MASSEKO figurant sur la liste restreinte pourront retirer les dossiers de soumission à l'adresse ci-dessous, le 9/3/2018 à 14 heures (heure locale).

Les droits de retrait du dossier de soumission valant inscription au concours s'élèvent à la somme de un million (1.000.000) F. CFA.

Les offres techniques doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 12/3/2018 à 14 heures (heure locale).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi, de 8 h 30 mn à 15 h 30mn GMT.

Direction Générale des Hydrocarbures  
B.P.: 2120, Brazzaville  
Tél.: (242) 05 558 84 11/06 889 97 32/  
06 960 88 39/05 582 20 10  
Tél./Fax: (242) 81 3740  
E-mail: dghsecretariat@gmail.com  
ndandougernique@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 23 Février 2018

Le Directeur Général des Hydrocarbures

Serge Marie Aimé NDEKO

**COMMUNIQUE**

Le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) organise, du 6 au 14 mars 2018, sous la houlette de son Président, la campagne de sensibilisation des professionnels de l'information et de la communication sur les conditions d'attribution et de retrait de la carte de presse.

**A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo**

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 mars 2018 des élections présidentielles.

Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote:

- le 11 mars 2018 à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», aIT. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);

- le 18 mars 2018 à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale: Tél.: 05-550-30-14, e-mail: amrussie@yandex.ru.

Pour toute information sur la loi électorale, la procédure de vote, les candidats, etc., visitez le site de l'Ambassade: <http://congo.mid.ru/>.

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:  
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77/06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)  
Site Internet: [lasemaineafricaine.net](http://lasemaineafricaine.net)



## Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC)

# Décriper la tension sociale, en libérant les prisonniers politiques

Le Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC) a fait sa rentrée politique le samedi 3 mars 2018 par une conférence de presse co-animée par Mathias Dzon (UPRN), Christophe Moukouké et Jean Itadi (CAP) ainsi que Raymond Serge Mviri (RDR). Il a réitéré son appel à la tenue d'un dialogue national inclusif en vue, selon lui, de «construire un compromis politique qui permette au Congo de sortir de l'impasse actuelle». Aussi, a-t-il récusé la désignation de Pascal Tsaty-Mabiala comme chef de file de l'opposition.



Les leaders du collectif des partis de l'opposition congolaise

Dans son texte liminaire de treize 13 pages lu par Christophe Moukouké, porte-parole de cette plateforme politique de l'opposition, le collectif a réagi au discours sur l'état de la nation du chef de l'Etat devant le Parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017, l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, la situation sociale «épouvantable des populations», le sort des prisonniers politiques, l'exacerbation des contradictions au sein du clan régnant, la nomination du chef de l'opposition congolaise, l'accord à conclure avec le FMI et le budget de l'Etat exercice 2018.

Le CPOC estime que le peuple attendait que le président de la République annonce solennellement la tenue sans délai d'un dialogue politique national inclusif rassemblant toutes les forces vives de la nation, «pour construire ensemble des solutions pertinentes, pour chaque dimension de la crise globale qui mine le Congo. Malheureusement, le chef de l'Etat n'a soufflé aucun mot sur cette attente forte des populations. Cela est inquiétant, car le dialogue inclusif demeure la seule bonne solution de sortie de la crise multidimensionnelle qui plombe aujourd'hui le Congo», a-t-il regretté.

Déçu, il a réitéré son appel patriotique au chef de l'Etat afin qu'il privilégie les intérêts supérieurs du Congo et qu'il consente enfin à convoquer le dialogue national inclusif que le peuple congolais et la communauté internationale exigent, selon lui, avec insistance.

Quant à l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le département du Pool, le collectif pense que cela va dans le bon sens. «A l'impérieuse condition qu'il intègre dans la discussion toutes les facettes du problème. Cette perspective ne peut être pleinement réalisée que dans le cadre d'un dialogue politique national inclusif associant toutes les forces vives de la nation, le Pasteur Ntumi y compris».

De la situation sociale épouvantable des populations, le CPOC rappelle que de 2003 à 2014, l'Etat congolais a engrangé près de 14.000 milliards de Francs CFA d'excédents budgétaires. «Le Gouvernement a rassuré l'opinion congolaise que cette cagnotte serait placée dans deux comptes ouverts à la BEAC: le compte de stabilisation des excédents budgétaires et le compte de réserves pour les générations fu-

tures. Le ministre des Finances de l'époque avait prétendu que ce butin servirait à soulager les peines des Congolais en cas de besoin. Non seulement ces fonds n'ont pas été logés dans les comptes précités, mais la promesse n'était qu'une duperie», a-t-il précisé.

D'où son indignation de constater que l'embellie financière due à la bonne tenue du prix du baril de pétrole sur le marché mondial de 2003 à 2014 n'a pas profité à la population congolaise. «La profonde crise financière actuelle, due principalement à la mauvaise gestion des énormes revenus générés par le pétrole, à l'endettement excessif aux emprunts gagés sur le pétrole à des taux exorbitants, aux surfacturations, à la corruption, aux détournements des deniers publics, à l'enrichissement illicite des tenants du pouvoir, aux placements des fonds publics dans des comptes privés ouverts dans des paradis fiscaux, mais aussi à la chute drastique des coûts du baril de pétrole, tous ces faits ont plongé les populations dans une détresse extrême».

Parlant du sort des prisonniers politiques, le CPOC a simplement demandé leur libération. «On compte également dans les prisons congolaises près d'une centaine de militants de l'opposition incarcérés pour délit d'opinion. Ces acteurs politiques de l'opposition n'ont rien à faire en prison. Dans le contexte congolais très tendu d'aujourd'hui, le peuple a besoin d'apaisement et de réconciliation nationale et non pas de tensions supplémentaires. Le procès politique qui s'annonce ne permet pas d'al-

ler vers l'objectif de cohésion nationale».

Le CPOC invite le président de la République à bien vouloir user de son pouvoir discrétionnaire, pour «libérer sans délai et sans conditions tous les prisonniers politiques, afin de décriper le climat d'extrême tension qui prévaut dans le pays».

Tout en réaffirmant son attachement à la démocratie et, partant, au respect scrupuleux des libertés fondamentales et des droits humains, le CPOC récusé la nomination d'un «soi-disant» chef de l'opposition congolaise. «Nous l'avons dit et répété mille fois: l'opposition congolaise est plurielle. Elle comprend quatre tendances principales: l'opposition alimentaire, l'opposition centriste, l'opposition identitaire, l'opposition réelle. Ces quatre tendances n'ont pas les mêmes objectifs politiques. Dans ces conditions, il ne peut en aucune manière avoir un chef unique de l'opposition». En tout état de cause, pour le CPOC, le «soi-disant» chef de l'opposition est un «collabo»: «il ne représente que lui-même et ne saurait aucunement porter la parole du CPOC. En effet, sur toute la ligne, ses positions politiques sont aux antipodes de celles du collectif. Nous le récusons en tant que chef unique de l'ensemble de l'opposition congolaise, d'abord du fait de l'illegimité de sa nomination, et ensuite et surtout, en raison de ses positions «opportunistes» et «collaborationnistes».

Sur l'exacerbation des contradictions au sein du pouvoir, le CPOC a estimé que l'affaire

du coup d'Etat présumé de Norbert Dabira a étalé au grand jour les contradictions au sein du clan régnant. «Chaque partie au conflit présente sa propre version des faits, à telle enseigne que les Congolais ne savent pas qui croire dans cet imbroglio. Pour sa gouverne, le CPOC interpelle le président de la République afin qu'il dise au peuple ce qu'il en est de ce présumé coup d'Etat, car la guerre des clans qui déchire actuellement le pouvoir est lourde de conséquences pour le pays tout entier. Le peuple congolais ne veut plus revivre l'expérience douloureuse des années antérieures».

Donnant son point de vue sur l'accord à conclure avec le FMI (Fonds monétaire international), le CPOC a relevé que le Gouvernement congolais actuel n'est pas en mesure tout seul, de mettre en œuvre cette vaste réforme. «Les mesures courageuses proposées supra nécessitent un consensus de toutes les forces vives de la nation, consensus qui n'est possible que dans le cadre d'un dialogue national inclusif, pour construire un compromis politique dynamique entre le pouvoir et l'opposition et promouvoir la réconciliation nationale et une gouvernance vertueuse, démocratique, rationnelle, transparente, sociale et participative. Dans cette direction, le CPOC invite le FMI à accentuer la pression sur le Gouvernement congolais, en vue de la construction d'un consensus national, préalable à la réussite de tout programme à mettre en place».

Pascal AZAD DOKO

## Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

# Du soufre en pharmacie

Rien ne va plus entre le bureau sortant de l'Ordre national des pharmaciens et le ministère de la Santé et de la population, à travers la direction des pharmacies et des médicaments. Une guéguerre accompagnée de prises de bec nourries les relations actuelles entre les deux entités qui s'affrontent verbalement pour défendre chacune sa cause. Un jeu de «hôte toi de là que je m'y mette», dirait-on. En réalité, le véritable problème aujourd'hui, c'est de savoir qui doit contrôler l'accès à la profession? Qui doit tenir les listes des pharmaciens inscrits au tableau et qui doit organiser les élections? C'est tout le point d'achoppement et de discorde.

Avrai dire, l'Ordre national des pharmaciens, selon ses dirigeants, ne s'arroge pas les pouvoirs qui ne lui sont pas dévolus, ni ne veut

pas organiser les élections. Plutôt, il refuse les injonctions du ministère de la Santé dans une affaire interne. «Nous sommes une organisation in-

dépendante. Nous sommes une profession libérale. Notre financement est totalement autonome. L'Etat n'intervient pas là-dedans», ont-ils précisé. Selon l'article 3 du décret 2000-309 du 3 novembre 2002, l'Ordre national des pharmaciens veille au maintien des principes de moralité, de probité, de dévouement et de compétence indispensable à l'exercice de la pharmacie et des règles édictées par le code de déontologie. Elle a pour but d'«assurer le respect des devoirs professionnels, la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession, ainsi que le contrôle de l'accès

## Editorial

# Mères, épouses, sœurs, filles

Le rituel du 8 mars nous donne l'occasion de prononcer des paroles d'une courtoisie convenue mais d'une chaleur suspecte. Dans un pays où la culture n'est pas aux fleurs – nous les abhorrons, parce que leur place n'est que sur une tombe! –, les mots: «félicitations à vous: nos mères, épouses, sœurs et filles»; «Bonne fête», sonnent doux, mais peu naturels.

Il y a des hommes qui mettront un élan de sincérité dans ces vœux, c'est certain; il faut leur donner acte de cet altruisme. Mais il y a tellement d'exemples écrasants du contraire que nous sommes enclins à dire: paroles creuses de simple posture. Rien de vrai, à commencer par la fête qui n'en est pas vraiment une.

Aujourd'hui encore, nombre des femmes qui auront défilé à Pointe-Noire pour la célébration de la Journée de la femme délocalisée seront battues. Bon nombre perdront la vie en accouchant, dans une insouciance insupportable des médecins traitants, hommes ou femmes. Bon nombre seront des veuves maltraitées. Et que dire de la politique, qui semble s'être donné une conscience à peu de frais en leur offrant le pague rituel à bas prix ou en les noyant dans des flots de bière au bistrot du coin? Comme pour dire: vous avez eu votre défilé, votre pague et vos casiers de bière, silence. Laissez les hommes travailler!

Nous arrivons au 8 mars. L'occasion est bonne pour nous mettre ensemble et réfléchir au sens véritable à donner à la parité. La vraie parité commence par des chances égales aux jeunes garçons comme aux filles. Elle n'est pas seulement mathématique. Alors, quitte à me contredire, je dis: «Bonne fête à vous, nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles». Et aux hommes, je dis: «Honte à nous de nous sentir obligés de le dire une fois seulement dans l'année!»

Le devoir de dire et de reconnaître la place prépondérante de la femme doit cesser d'être mécanique. Et même le rappeler ne devrait pas passer par des «il faut». C'est dans la tête et dans le cœur. C'est-à-dire en chacun de nous. Alors seulement le 8 mars 2019 sera une manière de fête.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Hyacinthe Ingani

à l'exercice de la profession», dispose, par ailleurs, l'article de la loi n°012-92 du 29 avril 1992. Pour les membres du bureau sortant, le point sur l'accès à l'exercice de la profession est le

point d'achoppement entre eux et le ministère. Ils ont accusé la tutelle de vouloir inscrire sur le tableau, les étrangers, sinon des personnes qui venaient d'acquiescer, en cours ou une année à peine, la nationalité congolaise. «Ce qui est contre la loi. On ne peut pas acquiescer la nationalité en une année. C'est du faux, même si le décret a été signé par le président de la République. Il y a, néanmoins, une procédure à observer. Nous avons refusé de leur donner l'agrément». Aussi, ils ont révélé que le ministère a donné des autorisations d'ouverture d'officines à des gens sans que l'Ordre national des pharmaciens n'ait pu donner son agrément au préalable. «Selon l'article 26 de la loi n° 012-92 du 29 avril 1992, l'Ordre national

(Suite en page 5)





World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

**EXPRESSION OF INTEREST FOR CLEARING & FORWARDING COMPANIES TO THE UNITED NATIONS- WORLD FOOD PROGRAMME (UN-WFP) REGIONAL BUREAU FOR JOHANNESBURG**

The Johannesburg Regional Bureau of the United Nations WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) is reviewing and updating its list of Clearing and Forwarding Companies for the movement of relief/humanitarian food and non-food aid consignments from Pointe-Noire (Republic of Congo) to Kinshasa (Democratic Republic of Congo). Consignments will include all WFP cargo arriving at the port of Pointe Noire in transit to Kinshasa, DRC. Services include discharging, handling and clearing at port and transport to final destination, Kinshasa.

Commodities to be moved are mainly Cereals, Pulses, and Blended Foods in 15-, 25 or 50KG polypropylene bags. Edible Oil is usually packaged in plastic jerry cans / tins boxed in cartons of

approximately 25KG. Non-Food Items (NFIs) of unknown / specified weights/ packaging, which include (but not limited to: empty bags in bales, stacking pallets, cardboard cartons, tools for projects supported by WFP, as well as blankets, mosquito nets, tarpaulins and a variety of other items used in the provision of humanitarian assistance).

Clearing and forwarding companies registered to operate in Republic of Congo interested in providing transport services to WFP are requested to contact us on the following address e-mail: jeanluc.ndahimana@wfp.org and jonathan.petersen@wfp.org copying elra.dejager@wfp.org to receive WFP questionnaire and required documents list in electronic form. The Questionnaire must be completed and returned, accompanied by all requested

/ necessary supporting documents through the above-mentioned address e-mails on or before 12:00 hours –14th March, 2018. Only those companies with proven and documented records of successful operations need to apply. Companies already in WFP shortlist roster will need also to fill in questionnaires to determine whether or not amendments are required.

This announcement is not a tender and rates are not requested at this stage.

**Lola CASTRO**  
Regional Director  
World Food Programme  
Johannesburg, South Africa



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DES COMPAGNIES DE TRANSIT ET DE TRANSPORT EN FAVEUR DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DES NATIONS UNIES (ONU-PAM) BUREAU RÉGIONAL DE JOHANNESBURG**

Le Bureau Régional du Programme Alimentaire Mondial de Johannesburg (PAM) est en cours d'actualisation de sa liste des entreprises de transit et de transport pour l'acheminement des produits humanitaires (alimentaires et non alimentaires) de Pointe-Noire (République du Congo) à Kinshasa (République Démocratique du Congo). Les expéditions comprendront toutes les cargaisons du PAM arrivant au port de Pointe-Noire en transit vers Kinshasa, en RDC. Les services comprennent le déchargement, la manutention, le dédouanement au port et le transport jusqu'à la destination finale, Kinshasa.

Les produits à transporter sont principalement les céréales, les légumineuses et les aliments composés emballés dans des sacs en polypropylène de 15, 25 ou 50 kg. L'huile est généralement emballée dans des jerrycans en plastique ou en boîte dans des cartons d'envi-

ron 25 kg. Les articles non alimentaires (NFIs) de poids et d'emballage inconnus /non spécifiés, qui comprennent (mais non limité à : sacs vides en ballots, palettes empilables, cartons, outils pour les projets soutenus par le PAM, ainsi que couvertures, moustiquaires, bâches et une série d'autres articles utilisés pour la fourniture de l'aide humanitaire).

Ace propos, le PAM voudrait porter à la connaissance du public que toute entreprise intéressée, existante au Congo - Brazzaville et jouissant du Droit Congolais avec représentation physique au Congo - Brazzaville, est priée de contacter : jeanluc.ndahimana@wfp.org et jonathan.petersen@wfp.org copying elra.dejager@wfp.org pour recevoir le questionnaire du PAM et la liste des documents requis sous forme électronique. Le questionnaire doit être rempli et retourné, accompagné de tous les documents justificatifs requis à travers les adresses e-mails mention-

nés ci-dessus le 14 mars 2018 avant 12 :00 heures. Seules les entreprises ayant des dossiers fiscaux complets et dont l'expérience dans le domaine est prouvée et documentée à travers des opérations réussies sont appelées à postuler.

Les entreprises figurant déjà sur la liste restreinte du PAM devront également remplir des questionnaires pour déterminer si des modifications sont nécessaires.

Cette annonce n'est pas un appel d'offres et les tarifs ne sont pas demandés à ce stade.

**Lola CASTRO**  
Directrice Régionale  
Programme Alimentaire Mondial  
Johannesburg, Afrique du Sud



## Journée mondiale de la protection civile

# Vers la création d'un centre national de gestion des catastrophes

Chaque année, la communauté internationale célèbre, le 1er mars, la Journée mondiale de la protection civile. A Brazzaville, le directeur général de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, a animé un point de presse au cours duquel il a mis en exergue le développement des structures de protection et de sécurité civile au Congo. Il a révélé également la volonté du Gouvernement de doter le pays d'un centre national de gestion des catastrophes.

Le thème choisi cette année par l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) pour la célébration de cette journée est: «La protection civile et les institutions pour une gestion plus efficace des catastrophes».

Pour le directeur de la sécurité civile, la déclaration commémorative de la journée mondiale rendue publique par le Gouvernement conforte les services de réponse aux urgences et catastrophes. «Plus qu'un slogan, il traduit la dimension d'engagement et de coordination, dans une synergie d'action et de la solidarité pour la réduction des risques, avec pour finalité l'atténuation de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes, ce à travers un cadre institutionnel», a-t-il déclaré. Le général Albert Ngoto s'est félicité de la volonté du Gouvernement rappelée par le ministre de l'Intérieur, de mettre «tout en œuvre pour créer un centre de gestion des catastrophes...»

Par ailleurs, il a indiqué que l'axe d'effort demeure aussi la synergie des institutions nationales dans la gestion des catastrophes à travers une coordination qui se traduit



Général Albert Ngoto

déjà sur le terrain par plusieurs activités communes et des opérations combinées entre structures partenaires. Des polyvalences, a-t-il souligné, «ont été intégrées dans les interventions des unités de la sécurité civile cette année. On peut citer l'opération d'évacuation des eaux de pluies à Javouhey dans un secteur du centre-ville alors inondé; l'assistance des populations sur le pont de la Tsiémé à Ouenzé à la suite d'une crue torrentielle; l'identification des zones inondables; l'étude pour la mise en



Pour les sapeurs pompiers, les statistiques des interventions des trois dernières années sont éloquentes place des plans d'intervention dans les différents marchés de notre pays, etc.».

Pour lui, les statistiques des interventions des trois dernières années sont éloquentes. Pour preuve, rien que pour l'année 2017, les sorties des véhicules d'interventions répartis entre secours à personnes, à victimes, lutte contre les incendies et soutien des populations, s'élevèrent à 1206 interventions. Ces résultats multiples et multiformes, a reconnu le général Ngoto, ont pu être réalisés grâce, selon lui, «à la sollicitude du président de la République qui attend des services de la sécurité civile qu'ils suivent et accompagnent le développement urbain de nos localités». Et d'ajouter: «Les efforts consentis, les investissements réalisés ont forgé une nouvelle sécurité civile avec des capacités opérationnelles améliorées. Les dotations soutenues des services en engins et moyens polyvalents d'intervention et de secours créent les conditions

de l'émergence d'une sécurité civile de proximité et d'un maillage plus dense du territorial national».

Le général Ngoto a souligné, par ailleurs, que des avancées significatives ont marqué la sécurité civile congolaise tant sur le plan du renforcement en ressources humaines que de la décentralisation et la déconcentration des services de secours, en passant par les équipements et les infrastructures. En termes de maillage du pays, la sécurité civile est aujourd'hui représentée dans six des douze départements. Les catastrophes aujourd'hui sont d'un enjeu primordial, il faut les gérer. En cas de détresse, il suffit d'appeler le numéro d'urgence qui reste invariablement le même: le 118. Signalons que cette journée a été instituée en 1990 par l'Organisation internationale de la protection civile.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

### (Suite de la page 3)

des pharmaciens est chargé d'élaborer le code de déontologie pharmaceutique. Il agréé les demandes de création d'établissements pharmaceutiques après traitement et études par la direction des pharmacies, du médicament et des laboratoires. Un arrêté du ministre de la Santé sanctionne cet agrément». Toutefois, ils ont reconnu que la durée de mandat des membres du conseil est de quatre ans non renouvelable. «Nous avons fait 15 ans», ont-ils avoué. «Nous ne refusons pas d'aller aux élections. Nous avons organisé plusieurs fois les élections au niveau régional. Au niveau national, il s'est posé, malheureusement, un problème. Lorsque nous voulons organiser les élections, nous écrivons au ministre de la Santé pour qu'il se mette avec nous pour qu'on aille vers ces élections. Puisque, c'est à la ministre d'écrire à ses collègues ministres de l'Enseignement supérieur et de la Justice et pour qu'ils envoient leurs délégués. Et, c'est là que ça a posé problème parce que chaque fois que nous leur avons écrit, ils nous ont toujours demandé d'attendre. Que ce n'était pas urgent. Contre toute attente, «le minis-

tere veut organiser aujourd'hui les élections. C'est là que nous ne sommes pas d'accord. Nous sommes une organisation indépendante dans laquelle le ministère n'a aucune emprise sur le fonctionnement. De surcroît, aller établir les listes au ministère, ça veut dire qu'ils vont constituer d'autres tableaux là-bas. Ce qui est contraire à la loi. Personne d'autre que le conseil central indiqué ne peut avoir la maîtrise du tableau, c'est du ressort du conseil. Le ministère ne peut pas s'arroger le droit d'aller constituer les listes». D'ailleurs, «les organes de l'Ordre national des pharmaciens sont mis en place par élection au cours d'une assemblée générale. Le ministère chargé de la Santé convoque l'assemblée générale constitutive, selon l'article 4 du décret n° 2000-309 du 3 novembre 2000», ont-ils indiqué. Par conséquent, «ce n'est pas le ministère qui doit organiser les élections. Il convoque juste l'assemblée générale constitutive qui n'est même pas élective. Donc, la commission d'organisation des élections mise en place par le ministère de la Santé est de nul effet. En plus, le ministère est en train

de procéder au recensement des pharmaciens et fera la compilation des listes en violation flagrante de l'article 8 du décret n° 2000-309 du 3 novembre 2000 qui dispose que le tableau de l'ordre est une liste établie de tous les pharmaciens habilités à exercer leur profession dans le pays. Elle est tenue à jour par le Conseil national de l'Ordre. Nulle part, dans la loi, il est indiqué le rôle du ministère de la Santé dans le fonctionnement de l'Ordre. Pire encore, nous avons, au sein de l'Ordre, un représentant du ministère qui, sans se référer à l'Ordre, peut saisir le juge des référés pour que l'élection soit organisée ou à la demande d'un membre du conseil», ont-ils notifié. Selon les membres du bureau sortant, le ministère ne peut pas s'arroger ce pouvoir qui ne lui est pas dévolu. «C'est nous qui avons les listes et les gérants. L'arrêté n° 5905 du 27 novembre 2002 dont ils se prévalent ne peut pas abroger une loi ou un décret. Nulle part dans la loi ou le décret il est dit qu'une commission doit organiser les élections du Conseil national de l'Ordre», ont-ils fait constater, tout en regrettant ce débat qui divise leur profession. «Nous avons aujourd'hui des

graves problèmes de santé publique dans le pays. Au lieu de travailler ensemble, on nous engage dans un débat qui n'est pas digne de notre profession. Le problème aujourd'hui, c'est qui contrôle l'accès à la profession? Qui doit tenir les listes des pharmaciens inscrits au tableau et qui doit organiser les élections? Le cœur du problème est là. C'est désolant. En réalité, il n'est pas logique qu'il y ait des conflits entre le ministère et l'Ordre, parce que nous avons tous le rôle de protéger la santé publique». A noter que les inspecteurs de pharmacie, les pharmaciens fonctionnaires ou assimilés des ministères de la Santé publique et de l'Enseignement supérieur n'exerçant pas par ailleurs d'activités pharmaceutiques et les pharmaciens appartenant au cadre actif du service de santé des armées, ne peuvent être inscrits dans le tableau de l'Ordre. Ils doivent être, en outre, soit mis en disponibilité, soit admis à la retraite ou démissionnaires. «Au sein du conseil, le représentant du ministère de la Santé n'a qu'un droit consultatif. Il ne peut même pas participer au vote».

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

## Coup d'oeil en biais

SNE: Mettez-nous au courant



### Des disparus et des sans-abris à Les Bandas!

La pluie continue d'apporter son lot de malheurs au Congo. Les Bandas, localité du département du Niari située à 17km de Dolisie, a fait les frais de la pluie diluvienne qui s'est abattue le dimanche 25 février 2018, provoquant la crue des deux rivières qui la traversent. Les habitants ne savaient plus où mettre les pieds. L'eau, furieuse, a déferlé de partout. Bilan: quatre personnes portées disparues. Un corps sans vie a été retrouvé après de nombreuses recherches et déposé à la morgue municipale de Dolisie. Des maisons se sont effondrées. Les Bandas est devenue un village sinistré. Les déplacés sont installés provisoirement au village Moukondo, à l'entrée de Dolisie. L'Ordinaire du lieu, Mgr Bienvenu Manamika, leur a fait parvenir des vivres.

### Nelson Apanga et ses amis déférés au parquet de Brazzaville

Selon le mouvement Ras-le-Bol, une délégation de ses membres a retrouvé les traces de Nelson Apanga, l'enfant terrible d'une aile du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC), et d'autres étudiants qui étaient «arrêtés» et «détenus» un moment à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST). Ils sont placés en garde à vue «au poste de gendarmerie du parquet de Brazzaville», affirme le mouvement.

### Reporters sans frontières dénonce la reconduction de force du patron de Talassa en prison

L'ONG Reporters sans frontières (RSF) est préoccupée par l'état de santé de Ghys Fortuné Dombé Bemba. «Cela fait plus d'un an que l'état de santé du directeur de publication de l'hebdomadaire indépendant Talassa, Ghys Fortuné Dombé Bemba, ne cesse de se détériorer dans une des cellules de la Maison d'arrêt à Brazzaville», écrit cette organisation de défense de la presse qui exige sa libération immédiate. Selon RSF, ce journaliste se trouvait dans un état critique jusqu'à ce qu'il soit admis en soins intensifs à la clinique Cogemo de Brazzaville le 22 janvier dernier. «Bien que son état de santé ne se soit pas réellement amélioré, Ghys Fortuné Dombé Bemba a été reconduit de force en prison le 16 février dernier en l'absence de son avocat et de son médecin», dénonce le communiqué. RSF dit craindre pour la vie de M. Dombé et tient les autorités congolaises responsables de son sort.

### Des opposants retrouvent du service: deux poids deux mesures?

Le collectif de l'opposition congolaise, aile dont le principal chef de file est Mathias Dzon, a organisé une conférence de presse le week-end dernier à Brazzaville. Tout s'est passé sans entraves. On ne les a donc pas empêchés de tenir leur réunion. Ce qui contraste avec la fermeté des pouvoirs publics qui, souvent, interdisent toute activité de l'autre aile de l'opposition, la plateforme IDC-FROCAD-CJ3M conduite par l'ancienne ministre Claudine Munari, quand elle veut bien faire entendre sa voix pour obliger le Gouvernement à accepter de négocier avec elle.

### Pas totalement satisfaits, les agents du CNTS suspendent malgré tout leur grève

En grève depuis trois mois, le collège des sections syndicales du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a finalement décidé de suspendre la grève que les agents de cette structure sanitaire observaient pour réclamer des salaires impayés. Tout est finalement rentré dans l'ordre après le paiement de deux mois de salaire. Il reste cependant cinq mois d'impayés. Les syndicalistes estiment que les négociations étant en cours, le personnel peut reprendre le travail. Mais les dégâts causés par cette grève sont irréparables. Les syndicalistes déplorent le fait que c'est sous la pression de la grève que les deux mois de salaires perçus ont été payés.

### Qui a dit que la Force publique ne rançonne plus les automobilistes congolais?

Combien un automobiliste ou un fournisseur de produits agricoles doit-il payer pour rouler sans être intercepté par les agents de la Force publique sur les routes nationales? Non seulement, il «tue» son véhicule sur des routes mal entretenues pour aider un tant soit peu la population à se déplacer, à vendre ses produits agricoles, mais il doit également faire face à une inflation de taxes. Sur les deux principales routes nationales, ce sont des dizaines de «bouchons» qu'il doit satisfaire pour poursuivre sa route. La semaine dernière, les transporteurs routiers sont montés au créneau à raison pour fustiger ce comportement des agents de la Force publique qui leur font payer des taxes qu'ils jugent fantaisistes. Ils sont tout simplement rançonnés estiment-ils. Le plus curieux est que si les gendarmes leur délivrent un reçu de perception, il n'en est pas de même pour les policiers.



«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Journée africaine de l'alimentation scolaire**

**Le programme McGovern-Dole en faveur des élèves congolais**

Dans l'objectif d'améliorer le taux d'alphabétisation des enfants congolais, le ministère de l'Enseignement primaire a signé avec le département de l'Agriculture des Etats-Unis d'Amérique un accord dit de programme McGovern-Dole, jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à Brazzaville. Cette signature a coïncidé avec la célébration de la Journée africaine de l'alimentation scolaire sur le thème: «réaliser le plein potentiel de l'enfant africain grâce à une alimentation scolaire liée à la protection locale et efficace». L'acte a été paraphé par le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso, pour la partie congolaise et par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P.Haskel, en présence du représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer et des chefs d'agences du système des Nations unies au Congo.



Pendant la signature de l'accord

D'un montant de 30 millions de dollars (environ 16 milliards de Fcfa), la contribution du Gouvernement américain sera mise en œuvre par le PAM. Elle permettra d'assister, durant cinq ans, 54.000 élèves répartis dans 470 écoles. Le programme couvre la période de 2018 à 2022 et cible spécifiquement les groupes autochtones au sein des écoles ORA (Observer-Réagir-Agir), lesquels représentent 8% de la population congolaise et sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté. On estime que 65% des enfants autochtones âgés de 4 à 16 ans ne sont jamais allés à l'école. Ce programme est mené dans six départements: Bouenza, Lékoumou, Pool, Plateaux, Sangha et Likouala.

Une étude réalisée en 2016 par le ministère de l'Enseignement primaire, appuyée par le PAM et le programme Mastercard, a démontré l'importance de l'investissement dans l'alimentation scolaire. En effet, 1 dollar investi dans les cantines scolaires génère 9,6 dollars de retour sur investissement. «On peut donc estimer que l'apport de 15 milliards du programme McGovern génèrera quasiment 150 milliards d'effets positifs pour le Congo», a projeté le représentant du PAM.

Pour l'ambassadeur des Etats-unis, ce programme fera une énorme différence dans la vie de milliers d'enfants congolais qui ne connaîtront plus les défis de la faim à l'école et pourront concentrer toute leur attention à l'apprentissage et à la formation pour devenir de jeunes adultes sains et éduqués. Le futur développement économique du Congo dépend de la réussite de ces jeunes, «et je suis fier que le Gouvernement américain soutienne la génération future de cette manière», a-t-il déclaré.

Un programme salué par toutes les parties prenantes. «Les retombés des programmes d'alimentation scolaire ne sont plus à démontrer. Ces derniers ont des effets sur la rétention des élèves et leur performance à l'école. Les Etats-unis et le Congo ont fait un excellent choix en investissant dans les cantines, dans l'éducation et dans l'avenir des écoliers congolais», a indiqué le représentant du PAM.

Traduisant la reconnaissance du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso a affirmé que le programme d'alimentation scolaire a permis à de nombreux enfants de mener un parcours scolaire élogieux. Il a par ailleurs lancé un appel à tous les acteurs, «parce qu'il est question de favoriser aussi la production locale pour la pérennisation de la politique nationale de l'alimentation scolaire», a-t-il conclu.

McGovern-Dole proposera également une série d'actions structurantes allant au-delà de l'alimentation. Il s'agit du renforcement institutionnel du ministère de l'Enseignement primaire, la formation des enseignants, l'eau et l'assainissement dans les écoles...

La signature de cette convention a été couplée au lancement d'une exposition photographique sur le thème de l'alimentation scolaire au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Cette exposition s'étend jusqu'à ce mercredi.

Arappeler que la Journée africaine de l'alimentation scolaire a été instituée par la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement lors du 26<sup>ème</sup> sommet de l'Union africaine (UA), en 2016 en reconnaissance de la valeur immense de l'alimentation scolaire liée à la production locale pour maintenir davantage les enfants à l'école et améliorer leur performance scolaire ainsi que pour stimuler la production de revenus et l'entrepreneuriat au niveau des collectivités locales.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

**Média**

**Vers la création d'une chaîne de télévision de divertissement**

**Coordonnateur du groupe «Jeune entrepreneur 242», Roland Kouloungou vise à lancer une chaîne de télévision de divertissement. Il ambitionne de mettre en valeur les talents locaux à travers des émissions et des produits congolais de divertissement. Il a rendu visite à notre journal.**

\* Quelles sont les raisons qui ont motivé ce projet?

\*\* Au Congo nous n'avons pas de chaîne spécialisée dans le divertissement, nous n'avons que des chaînes généralistes qui ne consacrent pas tout leur temps à la diffusion des programmes de divertissement. Il nous faut une chaîne qui diffusera en boucle des programmes congolais dans ce domaine. L'établissement de cette chaîne sera une contribution à la mise en place d'une image nouvelle de marque au Congo dans le divertissement, un outil de base pour produire et disséminer de la culture.

\* Quel genre de loisirs comptez-vous présenter au public, au regard du contexte congolais qui couvre une variété de cultures?

\*\* La chaîne de télévision va proposer un large éventail de programmes. Une référence des meilleures émissions in-

ternationales ainsi que des productions locales. Nous allons, entre autres, proposer à nos futurs téléspectateurs le meilleur des séries dramatiques américaines, de l'humour, la télé-réalité, les émissions de divertissement et la diffusion des séries emblématiques de bandes dessinées en exclusivité.

\* A quel niveau se situent actuellement vos démarches?

\*\*Pour le moment, nous n'avons que le projet écrit. Nous l'avons déjà distribué à plusieurs entreprises de la place, telles Easy Tv, les sociétés de téléphonie mobile, ou des télé-distributeurs tels que StarTimes et Canal+.

\* Vos émissions de divertissement inciteront-elles vos spectateurs au développement dans un pays sous-développé comme le Congo?

\*\*La nouvelle station de télé-



Roland Kouloungou

vision, avec d'autres canaux, donnera aux Congolais et à d'autres ailleurs dans le monde une nouvelle conscience d'eux-mêmes, pas comme victimes mais comme acteurs de développement; pas comme des subordonnés mais en tant qu'égaux dans le développement; pas comme clients mais comme fournisseurs dans le marché international des idées. Il n'y aura pas que des programmes internationaux qui seront à l'honneur mais également des émissions congolaises.

\* Que pensez-vous de la concurrence déloyale qui peut

entraver le fonctionnement de votre chaîne?

\*\*Notre télévision va relier les gens à travers l'excitation et la passion pour le divertissement avec un suivi rapide d'une expérience télévisuelle captivante en proposant des émissions nouvelles, une exclusivité des programmes fascinants. Elle proposera uniquement des nouvelles émissions, celles qu'on ne trouvera peut-être pas ailleurs.

\*Avez-vous déjà des partenaires ou actionnaires capables de faciliter la création de votre chaîne?

\*\*Nous connaissons le coût qu'engendre un tel projet. Nous sommes à la recherche de partenaires, du soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider à pouvoir mettre en œuvre ce projet qui nous tient à cœur, soit sous forme de don matériel, soit sous forme d'aide financière

Propos recueillis par  
Aybienevie  
N'KOUKA-KOUDISSA et  
Madocie Deo-Gratias MONGO  
(Stagiaire)

**MTN Congo/Entrepreneuriat**

**Des chefs d'entreprises éduqués sur les méthodes de gestion à travers l'internet et le numérique**

Dans le cadre de son programme «Work Shop de MTN Business», la direction générale de campagne de téléphonie mobile de MTN Congo, a organisé mercredi 28 février 2018, à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités de croissance des gestionnaires des petites, moyennes industries (PMI) et petites, moyennes entreprises (PME) sur les méthodes de gestion à travers l'internet et le numérique.



Les participants à l'atelier

Les principaux partenaires techniques venus des administrations publiques et privées, ainsi que ceux évoluant dans le secteur informel, ont échangé, partagé et discuté des questions liées aux méthodes de gestion des entreprises. Cette gestion passe de plus en plus aujourd'hui par les incontournables outils de travail que sont l'internet et le numérique.

Outre le thème central développé, les participants ont suivi plusieurs communications sur différents thèmes, ponctuées par des séquences sur écran géant. Certains partenaires ont indiqué que cet atelier a été très bénéfique et chacun a pu tirer le meilleur profit des enseignements reçus. Le concept Work Shop de MTN Business est un outil managérial de développement qui a pour but de créer une émulation de groupe et de souder les liens entre les collaborateurs.

Pour Roger Ndinga, chargé de la fiscalité à MTN Congo, Work Shop de MTN Business est une forme d'activités qui permet à sa société d'accompagner les entreprises pour la visibilité de leurs produits. Mais cela ne peut se faire qu'avec un budget consistant, car la finance est au service du développement des PMI et PME. Ces différentes méthodes permettent aux entreprises de s'acquitter au mieux du paiement de l'impôt fiscal, selon la catégorisation allant de 0 à 25 pour les PME et de 25 à 100 pour les grandes industries. Mais le mode de gestion d'une entreprise et la manière de communiquer avec la clientèle doivent aller de pair avec l'évolution des nouvelles technologies de l'information.

Pascal BIOZI KIMINOU

**Institut national de recherche en sciences de la santé**

**Une session extraordinaire sera convoquée pour élaborer les différents projets**

Le président du Conseil scientifique de l'IRSSA (Institut national de recherche en sciences de la santé), le professeur Ange Antoine Abena, a dirigé les travaux de la session inaugurale de cet institut, vendredi 28 février dernier. Les membres et les chefs des unités de recherche ont soumis au président certains projets et réfléchi sur la possibilité d'implanter des unités de recherche dans des départements (Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso). C'était en présence de Marie Claire Makambila, directrice scientifique de l'IRSSA.

Le Pr Antoine Abena a indiqué qu'une commission a été mise en place pour rassembler tous les projets afin de rechercher des financements. «Il faut aller progressivement en tenant compte des faiblesses de cette structure inhérentes à sa jeunesse. Nous avons



Les participants à l'ouverture de la session

proposé que l'IRSSA puisse revisiter la mise en place de ses projets en incluant les structures de l'université Marien Nguoubi intéressées par la recherche dans le domaine de la santé», a souligné le président du Conseil scientifique, tout en souhaitant la convocation d'une session extraordinaire pour élaborer les différents projets.

Le Conseil scientifique est l'instance de réflexion et de propositions de l'institut en matière de politique scientifique et d'évaluation des activités de recherche. Il est chargé, entre autres, de conseiller le directeur général dans la mise en œuvre de la politique scientifique de l'institut, de favoriser la concertation entre les structures opérationnelles de recherche entre celles-ci et la direction générale de l'institut, d'évaluer la qualité des travaux de recherche et des rapports scientifiques des services scientifiques et des zones de recherche.

Victor GUEMBELA

**Qui me répondra?**

**La Constitution du 25 octobre 2015, dans son article 17, stipule: «La femme a les mêmes droits que l'homme». Une loi qui rassure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions. A quand l'adoption effective de la loi sur la parité par l'Assemblée nationale et sa promulgation par le président de la République?**

(A.NK.-K., Brazzaville)



## Burkina Faso

## Ouagadougou secouée par l'attentat de trop

Une double attaque terroriste a secoué Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, vendredi 2 mars dernier. L'attentat est intervenu pendant que l'état-major de la force du G5 Sahel se réunissait au Quartier général de l'armée burkinabé. Au moins seize personnes dont huit du côté des assaillants ont été tuées, huit autres du côté des Forces de sécurité, représentées par les Forces armées du Burkina et plus de 80 blessés. L'attentat visait l'Etat-major général des armées et l'ambassade de France, au centre-ville. Le mode opératoire de l'attentat est celui commun aux terroristes: la voiture piégée.



La récente attaque meurtrière de Ouagadougou

Touché par ce énième acte terroriste dans la capitale et aussi dans son pays, le président burkinabé Rock Marc Christian Kabore s'est adressé à la nation, condamnant ce geste barbare de trop, en l'espace de deux ans. A sa suite, le premier ministre Paul Kaba Thiéba a fait la ronde des sites attaqués et des hôpitaux ayant reçu les blessés. Après l'attaque, le parquet de Paris en France a ouvert

une enquête pour tentative d'assassinat terroriste. A Ouagadougou, le parquet a lui aussi initié une démarche quasi-similaire en lançant un appel à témoin pour qui retrouverait les assaillants. L'attaque s'est produite en plein cœur de Ouagadougou, dans un quartier réputé être le lieu le plus sécurisé de la ville.

Cet attentat serait en représailles du raid mené mi-février écoulé par l'opération française Barkhane au nord du Mali. Il a été largement condamné à travers le monde. Sur le continent, le président guinéen Alpha

Condé fait partie des dirigeants qui ont fait savoir aussitôt leur réaction. Aussi, le G5 Sahel qui regroupe le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Tchad devait se réunir. Au niveau international, la solidarité des Etats s'est également manifestée, se traduisant par des gestes concrets. Notamment le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a dépêché son émissaire à Ouagadougou pour rencontrer le président burkinabé, l'Allemagne et d'autres pays qui ont mobilisé un lot de matériel pour venir à la res-

cousse du peuple du Burkina frappé par cette épreuve. Le président français Emmanuel Macron réaffirme quant à lui son plein engagement contre le terrorisme dans la région aux côtés de ses homologues du G5 Sahel.

C'est la troisième attaque subie par le Burkina Faso depuis 2016 et depuis 2015, ces actes terroristes ont causé la mort de 133 personnes dans le pays à travers 80 opérations djihadistes, perpétrées surtout près de la frontière avec le Mali. L'attentat est revendiqué par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. Il intervient quelques jours après la conférence à Bruxelles (Belgique) sur le G5 Sahel qui a décidé de l'octroi du financement nécessaire pour l'opérationnalisation très prochainement de la force militaire conjointe dans cette région. La région Mali, Niger, Burkina reste la cible principale, le centre du déploiement de cette force. Cette récente attaque suscite de lourdes conséquences à la fois d'ordre politique et économique?

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Environnement

Bientôt le 8<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau à Brasilia

Huitième Forum mondial de l'eau à Brasilia, au Brésil, du 18 au 23 mars 2018. C'est une rencontre de tout intérêt, qui regroupera plusieurs représentants des Etats. C'est une rencontre organisée par le Conseil mondial de l'eau ayant pour mission «de sensibiliser et renforcer l'engagement politique et d'impulser des actions sur les problèmes critiques de l'eau à tous les niveaux, afin de faciliter la conservation, la protection, le développement, la planification, la gestion et l'utilisation efficaces de l'eau dans toutes ses dimensions sur une base écologiquement durable pour le bénéfice de toute vie».



Stopper la guerre de l'eau demeure un défi pour les Etats

Le Congo figure parmi les pays attendus à cette rencontre de haut niveau, et sera représenté par Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement. La rencontre se tient à l'heure où le monde plaide de plus en plus pour la sauvegarde de la planète, notre maison commune. Elle s'inscrit dans le cadre de la préservation des écosystèmes comme c'est le cas du climat, dont les dirigeants des nations ont opté il n'y a pas longtemps à Paris, en France pour un climat vert dans les différents Etats du globe. La rencontre aura pour cadre le Centre de congrès Ulisses Guimarães et Stade national de Brasilia.

Ce forum qui a lieu tous les trois ans est organisé avec l'appui du Gouvernement fédéral brésilien, via l'Agence nationale de l'eau (ANA), du Gouvernement du District fédéral, représenté par l'Agence régulatrice de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement du District fédéral (ADASA) et de l'Association brésilienne des infrastructures et des industries de base (ABDIB). Il s'était tenu en Corée du Sud (Daegu et Gyeongbuk) en 2015, en France (Marseille) en 2012 et en Turquie (Istanbul) en 2009. C'est la première fois depuis le premier forum en 1997 que celui de Brasilia a lieu dans un pays de l'hémisphère sud. Le Congo, pays où l'eau est souvent un casse-tête pourra tirer meilleur profit de cette rencontre mondiale. Surtout que, le Brésil et la République du Congo, deux Etats partenaires de tous les temps, hébergent les deux plus grands bassins mondiaux, celui de l'Amazonie et celui du Congo. Deux grands systèmes écologiques constituant le poumon de la planète.

A. G.-NG.

## Tchad

## Pas de trêve pour la grève dans le secteur public

Cela fait un peu plus d'un mois que les personnels du secteur public ont cessé de travailler pour protester contre les coupes de salaires dans le cadre des mesures d'austérité prises par le gouvernement.

Le chef de l'Etat tchadien, Idriss Deby Itno, a rencontré jeudi 1<sup>er</sup> mars dernier les représentants des principaux syndicats au palais présidentiel. Mais il ne les a, visiblement, pas convaincus.



Idriss Deby Itno



Albert Pahimi Padacké

Idriss Deby Itno, qui ne s'est pas prononcé depuis le début de la crise, a rencontré les syndicats pour leur demander de reprendre le travail, mais aussi de reprendre le dialogue pour trouver une issue à cette crise qui n'a que trop duré. Faute d'avancée, les représentants des travailleurs ont donné rendez-vous vendredi dernier à la Bourse du travail à leurs camarades pour faire le point de la situation, après plusieurs semaines de débrayage. Peu avant la rencontre des syndicalistes avec le président Deby, le premier ministre Albert Pahimi Padacké a annoncé que le gouvernement s'activerait à couper les salaires des grévistes en application de la réglementation en cours et leur a rappelé tout de même qu'il fait des efforts pour répondre à la grogne qui traverse le pays depuis un mois.

Celui-ci, après avoir rappelé les efforts du gouvernement pour calmer le front social, a tenu à indiquer que dans les prochains jours le gouvernement entend «enclencher le processus de relecture de la loi relative à la réglementation du droit de grève dans les services publics au Tchad. En ligne avec les observations du Bureau international du travail (BIT)».

A l'en croire, les travailleurs qui ont observé le mot d'ordre des syndicats ne percevront que trois mois de salaire à la fin de ce mois de février. Une perspective qui ne fait pas peur au porte-parole de la plateforme syndicale Barka Michel, président de l'Union des syndicats du Tchad: «S'il pense que la loi 32 lui permettra de faire de grandes économies sur nos salaires, allez-y Monsieur le gouvernement! Qu'il n'a qu'à continuer à couper les salaires jusqu'à dix mois, ça lui fera une grosse économie d'ailleurs. Mais nous n'accepterons pas que cette loi s'applique». Quoique le gouvernement prévoit de nouvelles mesures de rétorsion pour faire plier les grévistes. Ces derniers n'entendent pas fléchir. Le bras de fer entre les autorités et les travailleurs risque de durer encore longtemps.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

## Journée internationale de la femme

## Faire un bilan sur la situation des femmes

Prélude à la Journée internationale de la femme jeudi prochain, plusieurs initiatives sont lancées à travers le monde. Officialisée par les Nations unies en 1977, cette journée consacrée à la femme est célébrée le 8 mars de chaque année. Elle trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XX<sup>e</sup> siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Cette année, elle sera célébrée sur le thème: «L'heure est venue: les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes». C'est une journée de manifestations à travers le monde, et une occasion de


faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement, les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.




Les femmes s'activent pour célébrer le 8 mars

C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. Cette année, la Journée internationale de la femme s'inscrit dans le fil d'un mouvement mondial sans précédent en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice. Le harcèlement sexuel, la violence et la discrimination à l'encontre des femmes vont faire être devant de la scène des médias et vont fortement susciter si besoin un débat public stimulé par une détermination affirmée à instaurer un changement. La journée du 8 mars est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. Depuis ses premières années, la Journée internationale des femmes a pris une nouvelle dimension mondiale dans les pays développés comme dans les pays en développement. Le mouvement féministe en plein essor, qui avait été renforcé par quatre conférences mondiales sur les femmes organisées sous l'égide de l'ONU, a aidé à faire de la célébration de cette Journée le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique. La charte des Nations unies, adoptée en 1945, a été le premier instrument international à affirmer le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis, l'ONU a contribué à créer un héritage historique et internationalement reconnu de stratégies, de normes, de programmes et d'objectifs destinés à améliorer la condition des femmes dans le monde.

Ismaëlle Goveline AKIANA (Stagiaire)





- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique


Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf)  
Tel : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)  
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires



www.gxinternational.net



## Paroisse Saint Jean Marie Vianney (Archidiocèse de Brazzaville) Mgr Anatole Milandou invite les chrétiens à se convertir pendant le carême

La chrétienté de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké a accueilli dimanche 25 février 2018, deuxième dimanche de carême, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, en visite pastorale. C'était au cours d'une messe unique qu'il a lui-même célébrée. Parmi les concélébrants, on notait les abbés Dieudonné Nathanaël Samba, Eymard Loubasou Kadia, Chérubin Kilabouna, Privat Mouanga, respectivement, curé, vicaires et stagiaire pré-diaconal de la paroisse.

L'abbé Dieudonné Nathanaël Samba dans son mot de bienvenue a remercié Mgr Anatole pour sa visite pastorale, venant rassembler tous les fidèles autour d'une prière, comme un père qui aime ses enfants. Dans une société où les antivaleurs et les déviances n'épargnent pas l'Eglise du Congo, le curé de la paroisse a rassuré l'archevêque de Brazzaville que ses orientations sur le thème de cette année sont suivies par les paroissiens avec l'organisation des recollections sur ce même thème durant le temps de l'Avent et dans les brefs délais en ce temps de carême pour tous les fidèles jeunes et adultes.

Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a exhorté les fidèles à mettre à profit sa lettre circulaire du temps de carême, pour mieux se convertir. S'appuyant sur les textes du jour, l'ordinaire du lieu a mis l'accent sur le Fils: (Isaac dans la première lecture, dans la deuxième lecture,

Dieu ne refuse pas son fils au salut du monde et la troisième lecture c'est Jésus le Fils bien aimé du Père). Par ailleurs, Mgr Anatole Milandou a relevé



Mgr Anatole Milandou reçu par l'abbé Dieudonné N. Samba et sa suite

Au premier rang les invités, et la communauté chrétienne

que le carême est un temps précieux pour l'Eglise. «Le carême est une grande retraite jusqu'à Pâques, le dimanche ne fait pas partie du carême, c'est le jour du Seigneur, le jour de fête, il n'est pas fait pour le jeûne. Nous devons

faire l'effort de nous convertir pendant ce temps de carême, revoir nos manières de faire, nous dépouiller du vieil homme, lutter contre les antivaleurs par l'annonce de l'évangile, ce mal qui ronge notre société», a-t-il indiqué.

Ernest Bikoutiki Bamonamio, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a remercié l'archevêque pour sa disponibilité et pour son amour paternel et a promis que ses orientations seront toujours suivies par la communauté paroissiale. En dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a félicité le curé et toute sa chrétienté d'avoir mis en pratique tous ses conseils et toutes ses orientations.

A signaler qu'au cours de cette messe animée par la chorale Saint Jean Marie Vianney (Chorale Ngunga et Saint Curé d'Ars), la Schola populaire et le chœur des amis du grégorien, on pouvait mentionner la présence des autorités civiles et militaires.

Aybienevie  
N'KOUKA-KOUISSA

### Lu pour vous

## «Eglise et engagement social au Congo-Brazzaville» de Barthel Christel Ganao

Prêtre congolais du diocèse de Gamboma, l'abbé Barthel Christel Ganao est licencié en économie et organisation de l'entreprise de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville et docteur en théologie morale de l'Alfonsum de Rome. Il a publié aux éditions L'Harmattan un ouvrage de 260 pages pour éclairer sur le rôle de l'Eglise dans la société congolaise. L'œuvre de l'Eglise pour le salut de l'âme, nous révèle-t-il, passe par la promotion des valeurs morales, de la vie et de la dignité humaine. En raison de l'actualité de ce thème, Aubin Banzouzi, étudiant en 1<sup>ère</sup> année de théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, revient sur quelques aspects de cet ouvrage qui avait fait l'objet d'une publication dans les colonnes de La Semaine Africaine dans l'édition n°3644 du mardi 22 novembre 2016 en page 9.



Abbé Barthel Christel Ganao



Couverture du livre de l'auteur

Le livre «Eglise et engagement social au Congo-Brazzaville» vient à point nommé dans un pays habité majoritairement de chrétiens. Dès la préface, Maurice Pivot dévoile le but de l'ouvrage, encourager l'adéquation de la vie de foi et l'agir social du Chrétien, et en même temps promouvoir le service de la formation de l'être chrétien. Autrement, comment un chrétien doit se comporter dans la société, que ce soit dans sa famille, à son travail, à l'école, au quartier, en politique, dans la vie associative ou ailleurs.

L'auteur part du constat d'Illia Delio, auteur de L'humilité de Dieu, «qu'une spiritualité qui ne prend pas en compte toutes les dimensions sociales de la foi est vaporeuse et désincarnée». Pour lui, il est possible de vivre une vie authentiquement chrétienne dans la mesure où le Christ, parole vivante de Dieu, est accueilli comme itinéraire et demeure. En effet, si le croyant prend Jésus Christ, qui est passé sur terre en faisant le bien pour modèle, et se réfère à lui pour se forger une conscience droite et une conduite intégrale, il joue pleinement son rôle de sel de la terre.

La particularité de sa réflexion c'est qu'elle porte, comme le révèle déjà le titre du livre, sur l'engagement de l'Eglise en faveur de la société congolaise de Brazzaville. L'abbé Barthel Christel Ganao met en évidence la question de l'identité chrétienne dans le microcosme congolais. A l'image du Sénégal où les chrétiens sont souvent considérés comme des gens honnêtes, selon le témoignage du cardinal Sarr, le Congo rame-t-il dans le même sens?

L'auteur, lui, ne se place pas en juge. Il essaie d'explorer les différentes voies d'expression sociale de l'être chrétien, et propose les manières dignes de s'y prendre, car cela va de la crédibilité de l'Eglise qui, affirme-t-il, doit œuvrer concrètement au salut de l'humanité. Ainsi, face au phénomène de la pauvreté morale, intellectuelle et sociale, le manque d'initiative et la mauvaise gestion de la part du chrétien entrent dans le cadre des incohérences.

En tant qu'institution humano-divine, ayant pour mission d'annoncer les merveilles de Dieu révélée dans l'Evangile, l'Eglise, c'est-à-dire tous ses membres, doit toujours aspirer à la perfection de la charité par une conversion permanente. C'est au nom de cette charité qu'elle érige des établissements sanitaires et scolaires pour soigner les corps et éduquer les cœurs. «Sans conversion, rapporte l'auteur, il n'y a pas de vie chrétienne et d'évangélisation».

Le défi consiste donc à ne pas contribuer aux injustices qui menacent la vie de l'homme sur terre ou l'harmonie sociale. D'où les appels incessants à la prise de conscience, à la solidarité, à la responsabilité; et les interpellations de l'Eglise contre la xénophobie, l'indifférence, la corruption, la guerre, le tribalisme, l'égoïsme et la superficialité. Le chrétien, témoin de l'amour du Christ, doit fraterniser avec tout le genre humain et être artisan de paix, promoteur de la vie et du développement, dans la société où Dieu l'a placé et partout où il peut se trouver.

Face à la dégradation des conditions de vie et de la trame morale, l'Eglise y oppose «une éthique de la réalisation du bien commun» et une aspiration profonde à la sainteté. Elle invite les laïcs à s'engager dans toutes les sphères d'intérêt social (politique, vie associative, activité professionnelle ou culturelle) en y apportant le sel de l'amour de Dieu et la lumière de la sagesse divine.

Aubin BANZOUZI

Etudiant en 1<sup>ère</sup> année de théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda

citoyens aux revenus déjà vulnérables. La réduction du coût du titre foncier est une question de justice sociale car elle permettra aux citoyens même aux revenus faibles de sécuriser leur propriété immobilière. Le faible a aussi droit à la terre et doit être protégé. Dieu est toujours du côté des plus faibles, des plus vulnérables. Il a un visage de pauvre.

Sur un plan purement économique, une réduction du coût du

titre foncier à la portée de tous, pourra avoir l'effet de renflouer les caisses publiques, à une période où l'Etat ne cesse de multiplier les stratégies des recettes et amortir les effets de la crise.

Oui, le titre foncier, il est important, mais il est trop coûteux surtout pour les personnes aux revenus très faibles.

Commission Diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire.

## Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

### Deuxième message du temps de Carême

Le titre foncier, tout le monde en parle de plus en plus ces dernières années. Dans les réunions, les assemblées, les médias, le sujet est à l'ordre du jour. C'est quoi au juste? La loi nous en donne la définition: «le titre foncier est un livret de propriétaire qui retrace la vie d'une propriété immobilière. Il confère à son titulaire des droits définitifs, intangibles et inattaquables». Cf. article 8, Loi n° 10-2004 du 26 mars 2004 fixant les principes généraux applicables aux régimes domaniaux et foncier.

Il s'agit d'un document délivré aux personnes physiques (un homme, une femme) ou morales (une association d'artistes, une institution religieuse...) désireuse d'acquérir en pleine propriété une terre en zone rurale ou en zone urbaine. Ce document fait de son titulaire un vrai propriétaire reconnu comme tel.

Le titre foncier est inattaquable, car il met fin à toutes prétentions concurrentes et aucune action portant sur ce document ne peut être recevable. En clair, cela signifie que dès lors qu'il est délivré, aucun recours n'est plus admissible. Il est intangible parce qu'on ne peut ni retrancher, ni ajouter des mentions au titre foncier établi. C'est un acte absolu qui fait foi de la preuve de la propriété. Il est considéré comme définitif, dans la mesure où il clôture une procédure minutieuse entourée de publicité. Par conséquent, il ne peut être remis en question. Le titre foncier marque la naissance du droit de propriété. De ce fait, il est requis non seulement «ad probationem» c'est-à-dire pour faire la preuve qu'on est propriétaire de l'immeuble, mais aussi, et surtout «ad validitatem», c'est-à-dire pour consolider son droit de propriété et le rendre opposable à toute autre prétention

concurrente. Au regard de ce qui précède, il convient de rappeler que les avantages du titre foncier sont multiples. Il confère à son titulaire le droit de propriété c'est-à-dire le droit d'user, de jouir et de disposer de la manière la plus absolue de son bien immeuble; pourvu qu'il n'en fasse pas un usage prohibé par la loi et les règlements. Il sécurise les investissements du sol et du sous-sol à l'exception des mines et des ressources minérales.

Le titre foncier est la garantie par excellence en matière de sûreté réelle accordée au créancier pour le recouvrement de sa créance. Les textes de l'OHADA prévoient que seuls les immeubles immatriculés peuvent faire l'objet d'une hypothèque, sous réserve des textes particuliers autorisant l'inscription provisoire d'un droit réel au cours de la procédure d'immatriculation, à charge d'en opérer l'inscription définitive après l'établissement du titre foncier.

Le titre foncier, on le dira toujours, sécurise la propriété immobilière et donne droit à une juste et préalable indemnisation en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. Il est un facteur de paix sociale, et garantit la cohésion sociale sur-



Brice Makosso

tout en matière de succession. Le titre foncier est donc un titre de propriété important que toute personne ou toute famille possédant une parcelle de terrain ou une étendue de terre doit se procurer.

Pour obtenir le titre foncier, le candidat à l'immatriculation doit se présenter au Cadastre muni de la pièce justificative de la parcelle de terrain ou de l'étendue de terre afin de se faire établir un plan de bornage et un procès-verbal de bornage; ceci à la suite d'une enquête parcellaire. Au préalable, le candidat à l'immatriculation doit retirer un numéro d'identification à la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques que l'on portera dans le procès-verbal de bornage. Au sortir du cadastre, il se retrouvera avec un dossier complet qu'il déposera à la Conservation Foncière et des Hypothèques. Le processus d'obtention du titre foncier implique des procédures, qui conduisent à évaluer à trois mois au moins le délai d'établiss-

sement de ce document.

Cependant, le conservateur se donne un délai de deux mois pour informer le public au moyen d'affiches, des communiqués dans la presse, s'il y a des gens qui veulent faire valoir des contestations, ou qui s'opposeraient à l'immatriculation de l'immeuble. Cela s'appelle la procédure de publicité. Si aucune contestation n'est faite, le dossier est transmis au tribunal et, le juge prend une ordonnance d'immatriculation sur la base de laquelle le conservateur établira un titre foncier.

Il existe aussi des cas où avant de saisir le conservateur, les familles terriennes, par exemple, doivent faire constater et faire reconnaître leurs droits fonciers coutumiers au sein des organes habilités à ce propos au niveau des départements ou des Communes. Toutes ces procédures montrent que l'immatriculation des terres devient une procédure incontournable au Congo. Toutefois, il convient de relever que la procédure d'obtention du titre foncier est souvent longue et complexe, et les actes administratifs qui doivent être effectués se font souvent loin du terrain objet d'immatriculation, requérant ainsi des déplacements parfois difficiles, surtout pour les populations des zones rurales. Aujourd'hui, il y a la nécessité de rapprocher les administrations des administrés.

De plus, le coût du titre foncier n'est pas accessible à toutes les bourses surtout à une période où tous les indicateurs économiques de notre pays sont au rouge à cause de la crise qui n'épargne pas les



Un Dimanche en paroisse: Diocèse de Nkayi

Cathédrale Saint Louis

Certains esprits peuvent être exorcisés par le jeûne et la prière

La messe dominicale du 4 mars 2018, troisième dimanche de carême, à 7h, en la cathédrale Saint-Louis de Nkayi, a été célébrée par l'abbé Cellot Primat Nkounga Mabikas, vicaire de cette paroisse-cathédrale, dans une animation liturgique de La Schola populaire.

Dans sa prédication, le célébrant s'inspirant de l'évangile selon saint Jean 2, 13-25, de cette exclamation: «*Jésus a chassé les vendeurs du temple!*», avant d'emmener le peuple de Dieu à partager avec lui le sens de ce geste si profond: n'a pas manqué de s'interroger sur la raison pour laquelle les chrétiens refusent d'avouer la «*brutalité*» qu'évoque l'attitude de leur Rabbi. Oui, en effet, ce passage d'évangile nous choque tous, a-t-il dit. Nous n'aimons pas voir Jésus en colère. Mais il n'y a pas d'échappatoire, du genre «*Colère Sainte*». Jésus, ce jour-là, a été violent. Ainsi, si les quatre évangélistes – quatre sur quatre – ont raconté



La devanture de la cathédrale Saint Louis de Nkayi

la scène, donc l'enjeu devait être de taille. Bref, hier les victimes de la scène ont été horrifiés; aujourd'hui nous aussi, à la lecture de ce texte, nous sommes étonnés et terrifiés. Cependant, qu'est-ce que Jésus veut nous dire?

Dans la vie spirituelle comme matérielle, les marchands sont indispensables pour que puisse exister les échanges, à poursuivre le célébrant. Ce sont les facilitateurs, mais aussi des opportunistes qui peuvent soudain devenir nuisibles, aussi bien pour le recueillement ou pour la

tranquille paix. Il fallait bien les bêtes qu'on offrait en sacrifice. Ce sont eux, les marchands, qui ont vendu à Joseph et Marie les deux petites colombes, lors de la Présentation de Jésus au temple. Il fallait bien aussi les changeurs d'argent, pour que les nombreux pèlerins se retrouvent et que César ait son dû. Alors, la leçon de Christ est bien au large de la barbarie qu'on lui attribue. En faisant ce geste, Jésus ne s'attaquait pas seulement aux marchands, mais il s'en prenait au culte lui-même et à ses acteurs. En renversant

les comptoirs, il espère renverser la mentalité rouillée par le neuf, transfigurer le temple de Jérusalem et le judaïsme du centrisme en vue de la propagation de l'élan missionnaire. Christ, devient le temple et tous chrétiens les synagogues qui vivent et dépendent de lui. Comment comprendre? Impossible de comprendre, mais c'est vrai.

Les incohérences entre ce qu'est notre foi et le témoignage de vie, les frictions entre notre religiosité et le spectacle odieux exhibitionniste du siècle en court (prostitution, homosexualité, outrages et mutilations corporelles de toutes sortes... en appellent encore à la figure de Jésus-Christ furieux, car certains esprits peuvent être exorcisés par le jeûne et la prière, d'autres notamment: les comportements vicieux, seulement par le fouet et la sanction. C'est sûrement cela que Jésus dénonçait lui aussi, ce jour-là, et invitait les familiers du temple, aux soins estimés envers ce Corps qu'il nous a légué. Ce temple, serait-ce, la maison de Dieu, l'Église, le corps de l'homme, la société... En tous cas à nous de voir!

Pierre Mpandzou Miafouna, curé de la cathédrale

«Il n'y a aucun doute qu'un travail important se réalisera dans cette paroisse»

\*Avant tout propos, j'aimerais bien, avec tous mes respects père, que vous vous présentiez  
\*\*Je m'appelle Pierre Mpandzou Miafouna, prêtre du diocèse de Nkayi, ordonné en 1996.



\*Père curé, l'année passée, vous étiez en mission d'étude en France. Cette mission a été couronnée par l'obtention d'un doctorat en théologie dogmatique. Juste après votre soutenance, Mgr Daniel Mizonzo vous a nommé curé de la paroisse cathédrale. Quels sont les sentiments qui vous ont animé lorsque vous avez appris cette nomination?

\*\*Je crois que, à un moment comme celui-là, ce qui peut être senti, c'est d'abord ce sentiment de joie, mais aussi un essai de se représenter les difficultés que la tâche à laquelle on doit s'atteler entraîne. En fait, je m'attendais à être affecté dans une institution chargée de la formation. Mais qu'à cela ne tienne, c'est l'évêque qui affecte, il a eu besoin de moi à la cathédrale. Jusqu'ici tout se passe bien. Les chrétiens ont été heureux de nous accueillir. Et nous avons aussi été heureux de les rencontrer. Je pense que si cette complicité pouvait continuer, il n'y a aucun doute qu'un travail important se réalisera dans cette paroisse cathédrale.

\*Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés?

\*\*En ce qui concerne la charge qui nous a été confiée, nous avons aussi à faire confiance à Dieu, car c'est Lui-même qui est à l'œuvre et nous ne sommes que des instruments qu'il utilise. Les défis sont nombreux du fait que la cathédrale est la première paroisse du diocèse. Elle est en quelque sorte le thermomètre qui nous permet de mesurer la température du diocèse. Le premier défi que nous avons relevé est sans doute le problème d'adduction d'eau. Car lors de la municipalisation accélérée, avec les changements d'installation, la ligne de la cathédrale avait été coupée. Ce problème a été résolu en partie, puisque notre bache sous-terrain peut recevoir de l'eau. A côté de cela, nous avons visité les communautés ecclésiales de base, les mouvements d'apostolat. Nous sommes en train de préparer un rapport pour qu'ensemble, on essaye de débattre des problèmes qui s'y posent.

\*Cela fait déjà six mois que vous êtes à la cathédrale, quels ont été les temps forts que vous avez vécus depuis votre nomination?

\*\*Je crois que le premier temps fort a été mon intronisation par Mgr Daniel. C'est un moment où les gens ont manifesté cette joie de nous accueillir, aussi bien la mobilisation que le déroulement même de la manifestation. Tout cela nous a donné à penser qu'effectivement nous avons à être à la hauteur de notre charge. En plus de ce moment, il y a eu le temps de Noël qui m'a permis de réaliser que nous étions revenus.

\*Parlez-nous un peu de l'équipe presbytérale de la cathédrale?

\*\*Nous sommes une équipe de six membres: quatre prêtres, un diacre et un pré-diacre. Au

début, lorsque nous avons pris notre bâton de pèlerin, nous avons pris la décision de nous asseoir, question de regarder les différentes directions et comment chacun devait s'y prendre pour que notre pastorale soit une pastorale concertée. Jusqu'ici tout se passe bien.

\*En dehors de votre charge de curé, vous êtes aussi vicaire général de Nkayi. Comment être à la hauteur de ces deux importantes charges?

\*\*Je crois qu'il suffit d'être prudent pour réaliser qu'il n'y a pas confusion dans l'exercice de ces deux charges. Pour le vicariat général, il faut dire que c'est une charge qui concerne l'ensemble du diocèse. Si nous étions dans une entreprise, je parlerais en termes de chef de personnel. Et la paroisse, c'est la plus petite entité qui m'a été confiée. En tant VG, s'il y a un problème qui se passe dans une paroisse, au lieu de voir directement l'évêque, je peux descendre sur place pour essayer de résoudre. En fait, je seconde l'évêque dans l'exercice de sa mission. Il n'y a pas de confusion, être V.G c'est essayer de compléter la main de l'évêque. Et pour la curie paroissiale, j'ai plus de pouvoir, si bien qu'il m'a donné une petite portion de son diocèse. De toute façon, dans les deux cas, le premier responsable c'est l'ordinaire du lieu.

\*Une dernière question, père curé nous savons que l'administration est une continuité. Cependant peut-on parler d'une rupture dans la pastorale ou d'une continuité avec l'équipe précédente?

\*\*Rire... Les deux. Pour la simple raison que ce qui a changé c'est la tête de l'équipe. On peut parler d'une rupture dès lors que je n'ai pas le même comportement avec mon prédécesseur, même dans les prises de décisions. Il y a continuité, parce que nous partons de là où il s'est arrêté. Ce sont les personnes qui changent mais la charge est la même.

L'auteur



Daslin NGOUBILI (Stagiaire pré-diaconal à l'évêché de Nkayi)

Les travaux du presbytère sont arrivés à leur achèvement en 1965

L'année 1958 est celle au cours de laquelle germa la paroisse Saint Louis dans le grand diocèse de Pointe-Noire qui s'étendait à l'époque jusqu'aux régions voisines du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza. L'ordinaire du lieu, Mgr Jean-Baptiste Fauret en fut l'administrateur principal. Jacob (Nkayi) n'étant qu'un simple centre de catéchuménat à l'époque, deux catéchistes furent chargés de dispenser les cours de catéchisme, il s'agit des frères Benjamin Nsemi et Marc Malengue. A rappeler tout de même que dans les années 50, la ville de Jacob ne se limitait que dans la zone de la gare. Et l'endroit qui abritera l'actuelle cathédrale, n'était qu'une colline verdoyante. En 1960, le père Alphonse Schaeffer, résidant à Dolisie, est affecté à Jacob (actuellement Nkayi). Constatant la précarité des structures, il va



La façade latérale gauche de la cathédrale Saint Louis de Nkayi

entreprendre une série d'activités, permettant l'aménagement du site de la future cathédrale, avec l'aide de la Société industrielle agricole du Niari (S.I.A.N), qui offrira par la suite une cloche à la paroisse. Les premières réalisations furent la construction du bâtiment abri-

tant aujourd'hui le Complexe scolaire Saint Louis, qui sert d'hôtellerie présentement, la maison des sœurs et enfin l'actuel évêché. Les travaux du presbytère sont arrivés à leur achèvement en 1965. Par contre ceux de la grande chapelle, lancés en 1963 ont été suspendus, suite aux

problèmes politiques ayant coûté l'arrestation et l'expulsion du Congo au père Dattas. Repris en 1965 par SEPO, ce dernier les achève en 1968. Parmi les menuisiers qui ont mis la main à la pâte pour la réalisation de ce chef d'œuvre, nous pouvons citer l'abbé David Damba, stagiaire diaconal à l'époque.

Les autres réalisations ne viendront que plus tard grâce aux efforts laborieux des différents curés, vicaires généraux, sans oublier l'aide de la communauté chrétienne. Car c'est avec l'érection du diocèse de Nkayi, le 5 décembre 1983, que la paroisse Saint-Louis deviendra cathédrale. Avec à ce jour, l'abbé Pierre Mpandzou comme curé; entouré de trois vicaires: les abbés Roger Aimé Biangana, Franc Amour Moussolo, Cellot-Primat Nkounga Mabikas. Le diacre, Prince Lemoine Mpassi et Clotaire Maniongui, stagiaire diaconal.

Hilaire Mahougou, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial

Avec l'équipe presbytérale, nous menons un travail d'équipe

\*La paroisse cathédrale a combien de conseils?

\*\* La paroisse cathédrale a un conseil, composé de seize (16) membres dont le curé est le président. Je suis en fait la troisième personnalité de ce conseil pastoral paroissial.

\*Quelle relation entretenez-vous avec l'équipe presbytérale?

\*\*Avec l'équipe presbytérale, nous menons un travail d'équipe. Parce que la mission que nous laïcs avons, consiste généralement à aider l'équipe presbytérale à exercer à bon escient son ministère.

\*Quels sont les objectifs fixés avec la nouvelle équipe presbytérale?

\*\*Avec la nouvelle équipe, plusieurs objectifs ont été fixés. Nous pouvons citer: opération adduction d'eau (déjà réalisée); conditionner la chapelle (l'instal-



lation des ventilateurs), améliorer les conditions à la Grotte mariale.

\*Quelles sont vos attentes, vos espoirs pour cette paroisse cathédrale?

\*\*Nos désirs pour cette Eglise sont liés à la réalisation du projet de notre curé. Car il est pastoralement bon. Il arrive toujours à la fin de ses ambitions.

Sr Adèle Wanzio Nsamba, supérieure de la Communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie

«Nous entretenons une relation fraternelle avec l'équipe presbytérale»

\*Pouvez-vous vous présenter ma sœur?

\*\*Je suis Sr Adèle Wanzio Nsamba, supérieure de la communauté des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

\*Depuis combien de temps êtes-vous dans le diocèse de Nkayi?

\*\*En fait, nous sommes arrivées au Congo depuis plus d'un siècle, mais dans le diocèse nous sommes ici depuis 1985, par l'entremise de Mgr Ernest Nkombo, d'heureuse mémoire.

\*Quelle est votre participation à la vie paroissiale?

\*\*De prime abord, il faut dire que nous entretenons une relation fraternelle avec l'équipe presbytérale. Notre participation à la vie paroissiale est active. Si bien que nous sommes trois dans la communauté: Sr Guerrina Peltnon qui est impliquée en collaboration parfaite avec



l'abbé Cellot-Primat Nkounga dans la pastorale des malades avec le Renouveau charismatique. Sr Rachel Kimangoud, qui s'occupe de la pastorale de la Jeunesse et moi-même je suis à l'école et je m'occupe de la formation des enfants selon les recommandations de la C.E. EDU.C. En tout cas, nous accueillons tout le monde.



22° journées Saint François de Salles

# La presse catholique au service, au défi et au risque de «la Vérité»

**J'ai participé à Lourdes, du 24 au 26 janvier 2018, pour le compte de la Commission épiscopale des médias de l'Eglise du Congo, à la 22° édition des journées Saint François de Salles co-organisées par la Fédération française des Médias Catholiques (FMC) et le Secrétariat pour la Communication du Saint Siège.**

275 participants dont 60 étrangers venus de 26 pays ont planché sur le thème ultrasensible «Médias & Vérité». Quatre tables rondes et cinq ateliers, animés par des philosophes, des théologiens et des professionnels des médias, ont permis aux participants d'éclairer, dans leurs diversités et leurs complexités, les visages, les chemins, les contraintes, les ambitions et les problématiques du «service de la vérité»

## Les visages de la vérité Bernadette Soubirous et Jacques Chancel

Mgr. Nicolas Brouwet, Evêques de Tarbes et Lourdes, ouvre le débat en évoquant deux Visages, celui de Bernadette, une petite fille pauvre et illettrée, mais pleine de bon sens populaire, propulsée à la une des journaux par les apparitions de la vierge Marie dont elle est le seul témoin direct et celle de Jacques CHANCEL, un grand professionnel rendu célèbre par la qualité de ses interviews, loyalement au service de la «vérité» des personnalités accueillies dans ses émissions. Qualité de l'écoute.....chemin de vérité.....culture et compétences de la vérité.

Mgr Vigano, Préfet du Secrétariat pour la Communication du Saint Siège lui succède pour brancher l'assemblée sur le message du Pape François pour la journée des communications sociales 2017. Le Pape ouvre la Bible. La tour de Babel? - C'est l'humanité qui dérape dans l'orgueil, la toute-puissance, la démesure. C'est ce dérapage qui brouille les langages et qui met la communication en panne. Le diffuseur de «fake news»? - C'est depuis l'aube des temps le «menteur» et sa ruse. La «vérité de l'homme»? - C'est Jésus de Nazareth qui vient la restaurer. Pour chacun et pour tous il est «le chemin, la vérité et la vie.»

## A l'horizon de toute démarche rationnelle

Ainsi ouvert le débat peut s'engager sur le rapport du chrétien à la vérité. Avec des philosophes comme Vincent MOCH, Laurence de VILLARS professeur au centre Sèvres et Jean- Marc FERRY, professeur à l'Université libre de Bruxelles, le «grand Témoins de ces journées». Les chrétiens sont invités à résister au relativisme ambiant. Ils ne peuvent s'installer en consommateurs consentants dans les brumes de la culture de la post-vérité. Certes, la vérité n'est pas quelque chose que l'on possède, mais elle est devenue avec le temps et elle demeure l'horizon de toute démarche rationnelle. Elle se construit, se débat et se partage. Il n'y a pas de recherche scientifique, ni de construction démocratique, ni de journalisme crédible sans

recherche efficace de la vérité. Toutes les vérités dont nous disposons ont une histoire. Histoire de la vérité à laquelle les chrétiens participent à titre personnel ou en Eglise depuis plus de 2.000 ans. Le désir de vérité est dans la nature de l'homme. Il est présent et il a un avenir. Personne n'est heureux d'être trompé.

## Vérité des choses, vérité des gens

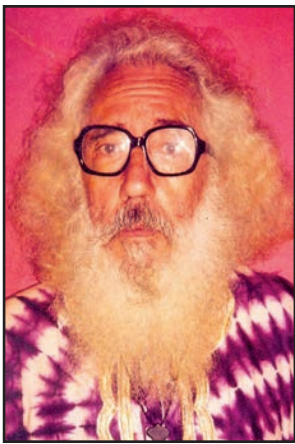
C'est le professeur Karsten LEHEMKÜLER, théologien Luthérien professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg qui a cité le mot de Saint Thomas d'Aquin définissant la «vérité» «*adaequatio rei et intellectus*». Dans toute formulation de vérité il y a la mise en jeu d'une adéquation, d'une correspondance, d'une relation. Celle-ci n'est pas une abstraction, mais une relation vécue par les gens qui entrent en communication autour d'une tentative de formuler une vérité. Il y a toujours un concept qui donne accès plus ou moins critique à une réalité, il y a un sujet qui adhère et qui communique avec un partenaire du débat ou du partage. Relation de chacun à soi-même. Relation de celui qui parle à ce ou à ceux dont il parle et à ceux auxquels il parle, mise en relation des paroles avec les actes. On peut dire que la dimension existentielle de toute découverte et de toute communication de vérité a été présente à toutes les contributions et à tous les débats de ces journées. Ce qui n'est pas leur moindre mérite.

## La splendeur de la vérité

Les deux premières journées de cette rencontre étaient présentées par le programme comme des approches philosophiques et théologiques du concept de vérité. En réalité, dès lors que la foi en l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ est accueillie au cœur d'une telle assemblée de professionnels comme source de la vérité sur l'homme, l'anthropologie devient théologie et réciproquement. La frontière a été allègrement franchie en toute liberté et sérénité durant les débats, la foi éclairant librement la raison et la raison discernant les langages de la foi. Libre respiration de l'humanité chrétienne.

## La vérité qui rend libre

L'Abbé Henri Jérôme GAGEY, ancien doyen de la faculté de théologie et de sciences religieuses de l'institut catholique de Paris évoque la «vérité» du discours évangélique. L'Evangile est le récit d'un affrontement dramatique. Jésus face au tentateur et à sa vision mensongère de la vérité. Jésus en chaîné face à Pilate, qui demande «qu'est-ce que la Vérité». Jésus sur la montagne face au monde tel qu'il va et qui



Père Christian De La Bretesch

trace les chemins de la vérité qui rend libre. Chemins de cette vérité qu'il faut faire advenir en militant pour la justice et pour la paix et en accueillant la lumière à plein cœur...vérité des cœurs purs, des gens honnêtes.

## Relation entre bonheur et vérité.

Prêtre du diocèse de Perpignan, professeur de théologie fondamentale à l'Institut catholique de Toulouse, Gregory WOIMBEE découvre à l'école de Saint Augustin la «vérité» comme présence et comme fête. Il creuse le rapport entre bonheur et vérité. «*Le bonheur est l'écho de la vérité dans l'âme*». Mais une vérité instrumentalisée contre autrui peut susciter la haine et la violence. Nous ne supportons pas que ce que nous aimons ne soit pas la vérité. Alors nous pouvons croire que le mensonge sera moins douloureux et même qu'il sera utile. Mais sur le long terme il va faire de plus en plus de mal, il va pourrir notre actualité et notre langage. Il n'y a ni repos, ni stabilité, ni joie, ni paix là où le mensonge est installé à demeure.

Nous sommes ainsi renvoyés, me semble-t-il à tous les usages du mensonge en politique. Les victoires proclamées, lestées de contre-vérités trop manifestes sont rarement acclamées dans la liesse populaire. Ni l'efficacité des forces de l'ordre, ni le talent des politiciens qui se mettent au service des mensonges d'Etat ne parviennent à dissiper le mal-être durable qui accompagne leur mise en œuvre.

## La grâce d'entendre ce siècle

La Sœur Véronique Targon, provinciale des dominicaines de la Présentation et professeur de théologie morale à l'Université catholique de l'Ouest balise le chemin au service de la vérité entre deux impasses; le pluralisme mou (tout se vaut tous les récits sont interchangeables) et le fondamentalisme (refus de la diversité des expériences humaines et des cultures). Marcher au service de la vérité suppose à la fois la grâce d'entendre ce siècle et la capacité de l'écouter avec un esprit critique. Le service de la vérité a partie liée avec la liberté, il passe par des médiations, des mises en relation. Il s'inscrit dans une histoire en laquelle le professionnel s'engage comme témoin de vérités, jamais maîtrisées, mais honnêtement établies et humblement confessées.

## Les usages de la vérité

Les deux tables rondes suivantes de nos journées s et les ateliers se devaient de redescendre de ces hautes spéculations à des réalités plus quotidiennes. De quelle vérité parlons-nous? Vérités historiques, vérités scientifiques, vérités morales? La vérité est toujours en procès. Il faut assumer le statut polémique de toute vérité...en prendre le risque et en payer le prix.

## Vers une société de la défiance

Le danger est de travailler toujours en vertu de l'effet que produisent nos formulations de la «vérité». Ce n'est plus de l'information, mais de la «com.» On met la main dans la tête du lecteur ou de l'auditeur. Jérôme FOURQUET de l'IFOP illustre par les chiffres des sondages le sentiment que la société française devient une société de la défiance. Les théories du complot, la mise en doute des récits officiels remportent dans certains milieux (jeunes en particulier) une faveur inquiétante.

## Définir les objectifs, assumer la complexité des problèmes

Député LREM, Amélie de Montchanin s'exprime à titre personnel. Elle met en exergue deux aspects de sa confrontation personnelle à la vérité dans ses engagements politiques qui lui paraissent essentiels: la clarté et le réalisme des objectifs sur lesquels elle s'engage en conscience et le respect de la complexité des problèmes à résoudre. Celle-ci est une caractéristique de notre temps et des contextes dans lesquels l'homme politique doit non seulement parler, mais choisir, décider et agir.

## Informé ou se raconter des histoires

Jérôme CHAPUIS, rédacteur en chef à RTL constate que notre manière de nous parler et de nous exprimer dans l'espace public se transforme à chaque décennie. Émetteurs ou récepteurs de l'information, nous avons beaucoup de choses à apprendre et à réapprendre à chaque génération. C'est l'une des tâches incontournables de l'éducation moderne à la démocratie. La multiplication des chaînes d'info en continue et les poussées de fièvre quasi quotidiennes des réseaux sociaux déstructurent le temps réel en imposant un récit uniforme du système médiatique avec ses «éléments de langage» qui se substituent à la vérité des choses, des gens et des faits. La rapidité de diffusion des phénomènes médiatiques et la concurrence entre les médias, soumettent l'information à des rythmes qui ne favorisent ni l'enquête, ni le respect des droits des gens à l'intégrité de leur image ni en un mot le service de la vérité.

La mise en récit des événements, des évolutions sociales ou des parcours individuels génère des genres littéraires dont chacun entretient avec la vérité un rapport spécifique. Celui qui raconte une histoire anesthésie

celui qui l'écoute. (comme l'enfant avant de s'endormir) Les besoins de raconter, de se raconter et de se faire raconter sont des réalités de la psychologie et de la psychologie sociale qui ne sauraient échapper au producteur, au consommateur et à l'observateur des médias.

## Vérité et objectivité

Ces journées ont été si riches, que je n'ai pu ni nommer tous les intervenants ni donner à chacun la place qu'il méritait. J'ai simplement voulu témoigner de la richesse, de l'intelligence de l'honnêteté, de la générosité, du sérieux et de la liberté, de la joie et de la foi d'une assemblée de professionnels chrétiens des média à laquelle j'ai eu la chance de participer. Les Chrétiens ne sont pas parfaits mais il est bon de découvrir en de telles occasions les trésors dont ils disposent au service par exemple de la vérité.

## L'industrie de l'information

Cyril Lemieux, sociologue, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), intéressé par le journalisme et l'information à l'ère numérique rappelle le cadre souvent très contraignant dans

lequel le journaliste salarié doit produire l'information. Son champ d'investigation lui est défini par son employeur, son format et jusqu'au titre de son article peuvent lui être imposés et les moyens de son enquête toujours limités. L'information est un produit industriel. Rien à voir avec les aventures glorieuses de TINTIN et Milou.

## Des puits d'eau potable

Les professionnels des médias sont bien conscients d'exercer leur métier dans un contexte en constante mutation et dans un système médiatique hautement problématique qui transporte aussi dans ses divers courants des produits malsains. Les anglophones parlent de «*fake news*», les italiens de produits toxiques (avelenati). Je choisis de conclure ce compte rendu trop succinct sur la belle image proposée par Marco TARQUINIO directeur de l'Avvenire, quotidien de la conférence des Evêques italiens. La mission d'un organe de presse, et à fortiori d'un média chrétien est - dit - il d'offrir à son public (qui a soif et besoin de vérités) et de protéger un puits d'eau potable. N'est-ce pas ce que nous attendons tous de La Semaine Africaine, notre bihebdomadaire chrétien?

Père Christian De La BRETESCH



**Radio Magnificat 93.5FM**

**Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM**

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68  
E-mail: [radio.magnificat@yahoo.fr](mailto:radio.magnificat@yahoo.fr)

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Euvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

### IN MEMORIAM

4 mars 2017- 4 mars 2018. Il y a un an disparaissait brutalement à Pointe-Noire, Fulgence IBOMBO GAKOSSO, alors pharmacien et premier Secrétaire du bureau du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve de l'illustre disparu (le Docteur Bellarmine BOULOU) et ses orphelins (Prinsilva, Sylvestre, Hyacinthe et Loïc) demandent à tous ceux qui ont connu cet homme naturellement sympathique, de ne pas l'oublier et d'avoir pour lui une pensée pieuse. Ainsi soit-il!



### IN MEMORIAM

Tu as été brutalement soustrait à notre affection un 8 mars 2006. Aujourd'hui, 12 ans après, le cœur de papa et de maman saignent toujours. Repose en paix Arnaud-Aymard Gildas Mianzoukouta!





Direction générale de la répression des fraudes

# Lutter contre les produits hors normes commerciales

**Le directeur général de cette entité administrative relevant du ministère du Commerce, Philippe Nsondé Mondzié, a animé vendredi 23 février 2018, à Brazzaville, un point de presse dont le but a été de clarifier les missions assignées à cette direction et les procédures des équipes commises à la tâche, pour réprimer les fraudes commerciales.**

Il a éclairé également l'opinion nationale et internationale sur les allégations portées contre cette Direction par les réseaux sociaux l'accusant de «tuer les petits commerçants déjà morts par la crise financière». Allusion faite à la catégorie de commerçants qui peinent à engranger les bénéfices et est soumise à un contrôle rigoureux du ministère du Commerce. Le contrôle consistant à vérifier l'usure ou non d'un produit. Le contrôle commercial de routine de la direction départementale du commerce de Brazzaville s'effectue depuis plus d'une semaine déjà, a affirmé Philippe Nsondé Mondzié. Au cours de celui-ci, il est question de vérifier la régularité des produits vendus sur le marché, dans les grands et petits commerces, surtout les produits alimentaires, a-t-il expliqué, avant de rappeler que dans le cadre de l'application des lois du commerce, une des dispositions exige que les produits

vendus sur le marché soient libellés en langue française. «La commercialisation des produits non libellés est sanctionnée... au même titre que les produits périmés ou altérés. C'est dans ce cadre que nos collaborateurs ont été déployés sur le terrain», a-t-il souligné. Mais pourquoi un contrôle permanent des produits? Le responsable de la répression des fraudes a ainsi répondu: «c'est parce que les produits surtout alimentaires se détériorent au jour le jour. C'est ce qui fait que même si on a eu à contrôler aujourd'hui ou avant-hier, les agents peuvent repasser. Nous le faisons juste pour la sécurité des populations». Car, «un produit peut ne pas être périmé par rapport à sa date de péremption. Mais, les mauvaises conditions de conservation le détériorent. Ainsi, le citoyen est exposé à des graves risques de maladie.» En somme, il est inconvenant de laisser le petit commerçant vendre



Vue partielle des produits saisis

des produits avariés, périmés, altérés ou qui ne portent pas de notice en français au détriment des populations, sous prétexte qu'il est asphyxié économiquement. Toutefois, pour éviter tout abus de pouvoir, le directeur a rappelé que les contrôleurs doivent agir en respectant la procédure en la matière. «Les contrôleurs se déploient avec ordre de mission du directeur départemental ou du directeur général... et quand ils arrivent, ils constatent conformément à la procédure édictée par la réglementation en vigueur. S'ils procèdent par des saisis, que ceux-ci soient assortis d'un procès-verbal... puis

s'ensuivent les sanctions. Les contrôleurs n'ont pas autorisation de percevoir de l'argent, mais s'il y a amande à payer, elle doit être versée au régisseur du Trésor public près le ministère du Commerce», a-t-il indiqué. Les produits saisis sont systématiquement détruits et, l'opération est à la charge de l'opérateur économique. La destruction se passe en commission technique interministérielle constituée des ministères du Commerce, de la Santé et de l'Environnement.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Magalie Sindila, psychologue

## «Les gens ont honte d'aller voir un psychologue»

La Psychologie, discipline permettant de décrypter les comportements, le psychisme et les sentiments d'un individu afin qu'il puisse mieux se connaître, se fraie avec peine du chemin en République du Congo. Cette partie de la médecine curative attire rarement les patients congolais. Magalie Sindila, psychologue à la Maison de santé et d'accompagnement Aloha, dans l'entretien ci-dessous, nous fait part de son constat depuis qu'elle y exerce.

\*Vous êtes psychologue; les patients viennent-ils vous voir volontairement?

\*\* Il faut dire que je n'ai pas reçu autant de personnes que je l'aurai voulu. J'ai eu quelques cas, mais c'était des cas à caractère social, c'est-à-dire qu'on a reçu des personnes qui étaient en situation d'urgence, qui avaient besoin d'assistance morale urgemment et qui n'avaient aucunement besoin de financer cette assistance. Donc là, j'ai dû intervenir d'une façon bénévole. On a reçu par exemple un cas d'une tentative de suicide et j'ai dû donc assister la personne en lui faisant une consultation gratuite. En dehors de ça, étant donné que l'Association congolaise Accompanyer (ACA) se charge de l'accompagnement des malades à domicile, de temps en temps, quand ils ont des cas qui nécessitent l'assistance d'un psychologue, ils font appel à mes services. Par exemple quand quelqu'un n'arrive pas s'exprimer ou qu'on a l'impression qu'il est renfermé ou qu'il cache quelque chose là on fait appel à mes services ou alors si la personne a l'air dépressif ou a des pensées suicidaires.



Magalie Sindila

\*Est-ce que l'approche est toujours facile avec les quelques personnes que vous recevez comparativement à ce qui se passe en Occident?

\*\*Disons que l'approche n'est pas facile. Il faut d'abord savoir que la psychologie en Afrique est un sujet tabou. Les gens, en général, ont honte d'aller voir un psychologue. Ils ont honte de demander de l'aide. Et souvent ils pensent qu'aller voir un psychologue s'apparente à souffrir de la folie, or ce n'est pas pareil. Ceux qui souffrent de troubles psychiatriques ou de la folie, de la démence vont voir un psychiatre. Le psychologue est là pour assister les gens, à gérer leurs problèmes de tous les jours et aussi leurs relations avec autrui. C'est un peu ce challenge auquel je suis confrontée en ce moment, puisqu'au Congo les gens ont peur d'aller voir un psychologue. J'aimerais aussi faire savoir aux gens que tout psychologue s'adapte à son milieu. Ici, on est en Afrique et quand je m'adresse à mon patient africain par exemple, je m'adapte à ses us et coutumes. Donc je m'adapte à sa façon de voir les choses; je m'adapte à ses croyances et donc je prends en compte ce contexte africain.

\*Avez-vous entrepris une démarche de sensibilisation face à cette situation?

\*\*Oui! Etant donné qu'il y a cette réticence. On n'a pas vraiment de patients qui viennent, c'est pour cela qu'on a commencé à faire des campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux. Sur Facebook, j'essaie un peu d'enlever cette stigmatisation-là qui est souvent liée à aller voir un psychologue. J'essaie d'expliquer par exemple aux gens que les problèmes simples comme une rupture amoureuse, le stress au travail peuvent nécessiter l'assistance d'un psychologue. C'est à travers ces moyens là; on a fait également un passage à la radio pour sensibiliser à la psychologie. Je crois et ça ne sera pas un travail d'un jour, que petit à petit, les gens vont comprendre l'importance de la psychologie. Dans le futur, j'envisage de mener des campagnes dans les écoles pour sensibiliser le personnel de l'école ou les parents d'élèves à l'utilité d'un psychologue en période d'adolescence parce que ce sont eux qui vont remarquer le comportement de l'adolescent à l'école ou à la maison et demander mon assistance et bien sûr, parler aussi aux élèves eux-mêmes.

Propos recueillis par  
Vilaire MALONGA

Département de la Sangha

## Arrestation de trois présumés trafiquants d'ivoire

**Des présumés trafiquants d'ivoire, dont un sujet de la R.D.Congo et deux de la République du Congo ont été arrêtés lundi 26 février 2018, à Ouessou, dans le Département de la Sangha. Ils ont été interpellés par les agents de la Direction Départementale des Eaux-et-forêts et les gendarmes grâce aux informations livrées par le Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF).**

Ces indécents seraient des gens fort rompus au commerce illégal des produits fauniques dans le Département de la Sangha et de la Likouala. Les défenses d'éléphants pour lesquelles ils ont été interpellés proviendraient du district de Pokola. Pour échapper à la vigilance des éco gardes le long de la route reliant les deux localités, ils ont utilisé une pirogue pour les transporter de Pokola à Ouessou, en naviguant sur l'affluent Sangha.

Ils en ont l'habitude et, pour que prospère leur trafic ils distribuent munitions et armes de guerre aux braconniers, aux fins d'abattre les pachydermes. L'un des prévenus serait un ancien militaire des Forces armées congolaise. Ils sont tous poursuivis pour abattage, détention et circulation illégales des trophées d'espèces animales intégralement protégées, notamment de quatre pointes d'ivoire pesant une dizaine de kilos et représentant deux élé-



Un des présumés trafiquants

phants tués: une femelle et son éléphanteau. Les trois prévenus ont reconnu les faits qui leur sont reprochés et encourrent des peines d'emprisonnement ferme allant jusqu'à cinq ans.

Pour mémoire, l'éléphant bénéficie d'une protection absolue en République du Congo, selon l'arrêté de 1991 et un acte de la Conférence nationale souveraine. Toutefois, l'espèce est menacée d'extinction dans de nombreux endroits à cause du braconnage pour ses défenses. C'est le cas du département de la Sangha où plusieurs délinquants de la faune sont régulièrement interpellés, jugés et condamnés. Par ailleurs, l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, tout comme leurs trophées sont formellement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour des besoins de recherche scientifique.

V.M.

Communauté des sourds de l'espace Meddy-système

## Vers la création d'une mutuelle des sourds

**Depuis janvier 2015, après la messe de 10H30, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, à Brazzaville, des sourds se retrouvent chez Mme Alphonsine Tsoko, au Plateau des 15 ans, à l'espace Meddy-système, un lieu de détente. Pour s'égayer et échanger sur leurs conditions sociales de vie.**

L'idée de se retrouver à cet endroit est née du fait qu'ils se réunissaient avant dans des buvettes ou à d'autres endroits après la messe. Ils venaient de divers horizons mais souvent entre eux éclataient des bagarres. Et les propriétaires des buvettes excédés les chassaient, devenant ainsi personnes non gratae. Certains ayant trouvé un endroit paisible, chez «Mère Alphonsine», ont été rejoints par d'autres. Depuis le cercle s'est élargi. Ils ont fait depuis fin janvier 2015 du restaurant leur lieu de rencontre. La propriétaire, Mme Alphonsine Tsoko, qui les a acceptés

chez elle, est devenue selon leur bon vouloir leur marraine d'honneur. Aujourd'hui, ils sont plus de 84 et caressent le rêve de se regrouper en association: l'Association des sourds pour le développement de l'Afrique (A.S.D.A), dont le but serait de protéger et de promouvoir les droits et les intérêts des sourds et partant, renforcer leur capacité organisationnelle. Pour plus d'efficacité et d'efficience, et pour atteindre les objectifs sus mentionnés, l'association a en son sein des personnes bien portantes. Elle dispose déjà d'un projet des statuts et d'un règlement intérieur.



Les sourds prient avant le repas

Reste son enregistrement au ministère de l'Intérieur. L'association entend par ailleurs offrir un appui psychosocial aux sourds à travers des causeries dans le cadre du partage d'expérience et de vie pour des personnes désireuses

de se prendre en charge, en développant des activités génératrices de revenus. Elle organisera à l'avenir des sessions de formation pour les membres et autres personnes désireuses de se former dans divers métiers. «Comme idée de projet,

nous entendons nous lancer dans l'agriculture et l'élevage, la pisciculture, la fabrication et la vente des briques, etc.», fait savoir Guy Goma Ballou, leur coordonnateur. «Depuis que nous nous retrouvons, nous avons pu aider trois couples à se prendre en charge, en leur donnant un peu d'argent qui leur a permis de se lancer dans le petit commerce. Nous avons des idées mais il ne nous manque que des appuis. La plupart de nos membres sont sans emploi ou quand ils sont employés ils sont sous payés. Par exemple pour un emploi rémunéré à 60.000 F.CFA, le sourd percevra 30.000 F.CFA. Ce qui est anormal puisque la pénibilité de la tâche est la même», explique le coordonnateur. D'où tout l'intérêt de nous regrouper en association, pour mieux défendre nos droits et nos intérêts. «Cela a commencé il y a presque deux ans, avec deux ou trois sourds muets qui venaient boire et manger. Et j'ai commencé à les voir nombreux. Est-ce le calme de l'endroit qui les a intéressés ou le prix abordable de la nourriture? Je ne saurais le dire. Une chose est vraie, je faisais

le plat à 1000 F.CFA. Les voyant nombreux et les observant, animée d'un esprit de partage, je leur faisais le plat à 500 F.CFA. Ensuite, j'ai pris l'option de leur offrir gratuitement de la nourriture, eux n'achetant que de la boisson. C'est vrai qu'ils sont à la fois nerveux et difficiles. Au départ, ils se bagarraient beaucoup mais maintenant ils sont apaisés. Je les respecte et ils me respectent beaucoup. Nous sommes devenus une famille et avons instauré même un système de solidarité pour venir en aide à ceux qui sont malades ou éprouvés par le deuil ou autres difficultés de la vie. Ils sont plus que 84 aujourd'hui, parce que j'ai voulu manger avec eux à l'occasion de mon anniversaire», témoigne Mme Alphonsine Tsoko. Ce bel exemple d'action sociale attire des visiteurs. Au niveau de l'Eglise, l'abbé Xavier Mbemba Bissémo, aumônier de la communauté des sourds de Brazzaville, a honoré de sa présence cet espace en compagnie de l'abbé Cheret, prêtre américain.

V.M.



Institut inspecteur Jean Biyouidi (Brazzaville)

## Une rencontre littéraire entre écrivains et élèves

Association regroupant écrivains, journalistes et chercheurs congolais, le PEN (mot anglais signifiant le stylo) a organisé vendredi 24 février 2018, à l'Institut Inspecteur Jean Biyouidi, à Brazzaville, une rencontre littéraire entre les écrivains congolais et les élèves de cet établissement. C'était sous la direction de Florent Sogni Zaou, journaliste-écrivain et président de cette association.

Promoteur de cet institut, Axel de Lourdes a salué l'initiative du PEN. «*La jeunesse est la couche sociale qui se trouve au cœur de toutes les politiques de formation et d'encadrement. Toute initiative tendant à conduire cette couche vers l'éthique, la morale, le discernement et la culture des valeurs du travail pour une formation noble est à encourager*», a-t-il affirmé. Il a ajouté que, désormais, la liste des partenaires de son établissement s'allonge avec la présence du PEN, «*pour une formation noble et éthique fondée sur l'amour de la lecture*». Le programme de la cérémonie prévoyait un aperçu de la littérature congolaise. Tâche dévolue à la critique littéraire Ninelle Balenda. Celle-ci a mis l'accent sur Jean Malonga, unanimement reconnu comme doyen des écrivains congolais et membre de la «*Revue liaison*», créée en 1950 à Brazzaville par l'administration coloniale française. Il a écrit «*Cœur d'Aryenne*», le premier roman congolais, publié en 1953, et «*La légende de M'Poumou ma Mazono*» en 1954. Qu'il s'agisse de «*Cœur d'Aryenne*» ou de «*La légende de M'Poumou ma Mazono*», le discours est entièrement

tourné vers l'avenir, à partir de trois thèmes essentiels: la fidélité aux traditions africaines, la réhabilitation de la femme et de l'esclave ou de l'opprimé, le dialogue comme voie souhaitée pour la réconciliation de l'homme avec lui-même et avec les autres. «*Ces thèmes énoncés il y a une soixantaine d'années sont encore d'actualité dans la littérature congolaise, a constaté Ninelle Balenda. Un autre moment fort de cette rencontre a été la présentation aux apprenants des écrivains ayant répondu à l'invitation: Virginie Awé, auteur de «Une robe pour deux» et «Le silence dans la tombe»; Florent Sogni Zaou, Pierre Tsémou, Fidèle Youlou, Raymond Locko, Ali-ma Madina, Ramsès Bongolo et Hubert Malonga. Tous ont expliqué aux apprenants leur motivation pour la lecture. Une passion pour exprimer l'amour, la paix. «On écrit pour éviter de pleurer, pour divertir, parce que nous sommes pleins de soucis dans ce monde», a expliqué Fidèle Youlou. Très émus par le foisonnement d'écrivains congolais et leurs œuvres, les élèves n'ont pas tari de mots pour leur poser des questions: comment devient-on écrivain? Qu'est-ce*



Florent Sogni Zaou



Le promoteur de l'établissement

que la littérature apporte à notre pays? Est-ce que les écrivains congolais sont connus dans le monde?, etc. Des réponses satisfaisantes ont été données à ceux qui ont posé ces questions. Une question posée et qui interpelle les pouvoirs publics est la suivante: «*Pourquoi depuis cinq ans, ce ne sont que les mêmes ouvrages au programme en classe de Terminale?*» Répondant à la question, Pierre Tsémou pense que la volonté des enseignants est que ces programmes soient révisés. C'est un cri du cœur qui est lancé en direction des pouvoirs publics et qui sera, sans doute, entendu, car les écrivains ne peuvent pas imposer leurs ouvrages à l'école. Dans son intervention, Claire Kombo, directeur général du Livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des arts, a marqué son adhésion à l'initiative du PEN.

S'adressant particulièrement aux élèves, il a déclaré: «*Nous entendons souvent dire "les enfants ne lisent plus assez", ou encore "ils ne lisent que les livres qui ne nous honorent pas"; pourquoi cette baisse de niveau? En tout cas, tout le monde est coupable. Le livre doit d'abord être utilisé à la maison, puis à l'école. Ayez le goût de la lecture, pas le livre virtuel, pas les SMS qui constituent un canal de déviation. Au niveau du ministère, nous sommes sur le projet "L'aide à l'édition", réfléchir sur l'aspect financier pour la pérennité des œuvres littéraires.*» Au terme de cette cérémonie, une exposition-vente de livres a eu lieu. A cette occasion, Virginie Awé a fait un don de 54 livres à la bibliothèque de l'Institut Inspecteur Jean Biyouidi.

Victor GUEMBELA

### Livre

## «Incroyable mais vrai» de Benoît Moundélé-Ngollo

Général-écrivain, Benoît Moundélé-Ngollo a enrichi sa bibliographie d'une nouvelle œuvre: «*Incroyable mais vrai*». Ce livre, publié aux Editions Hemar et sous-titré «*A prendre ou à laisser*», a été présenté, officiellement, jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018, à Brazzaville. En présence d'un panel d'écrivains composé de Ramsès Bongolo, Pierre Tsémou, et Lukusa Mendé de la République Démocratique du Congo.

Benoît Moundélé-Ngollo a, d'entrée de jeu, fait observer une minute de silence en mémoire de l'écrivain Ernest Bopoma-Ikélé, conduit à sa dernière demeure le mois dernier.

Par la suite, les panelistes ont présenté, à tour de rôle, l'auteur et son livre. Il en est ressorti que Benoît Moundélé-Ngollo connaît la force de l'argument pour convaincre.

Bien qu'étant officier, il n'impose rien à ses lecteurs qui finissent par tirer profit de leur lecture. L'homme est inséparable de l'humour, car il suffit de lire quelques intitulés de ses ouvrages pour s'en rendre compte.

Parlant du titre du nouveau livre, les panelistes ont reconnu qu'il pousse le lecteur à réfléchir.

La page de couverture présente la sculpture d'un homme plongé dans une profonde méditation. Dans cet ouvrage, l'auteur présente ses deux facettes: d'une part, il est général des Forces armées congolaises (FAC), de



Benoît Moundélé-Ngollo

l'autre, il est chef coutumier, donc un arbitre juste et équitable dans un village du district d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Son style est original, avec une stratégie de communication originale pour attirer l'attention du lecteur et faire passer son message. L'auteur a découvert son public. En revanche, le public le découvre. C'est pour cette raison que



Des participants à la cérémonie

le livre revêt le caractère d'un code de bonne conduite. En clair, c'est le problème de la moralisation de la société qui y est abordé. Réagissant aux questions des participants, l'auteur du livre a affirmé: «*Pour moi, lorsque j'écris, c'est pour faire passer un message. Je ne suis pas candidat au concours d'entrée à l'Académie française pour garder le style des classiques. Nous sommes ici dans le domaine de la création. On ne peut pas discuter sur le titre, je n'ai trouvé que ça. Le SNOPRAC (Ndlr: style d'écriture inventé par l'auteur) n'est rien d'autre qu'une créature littéraire originale; un style qui n'obéit pas aux règles académiques et classiques. Le contenu de cet ouvrage est*

*incroyable et après analyses, vous vous rendez compte que c'est vrai.*»

A signaler que cet ouvrage de 225 pages est vendu à 5000 F. CFA. Entre autres livres de l'auteur, né le 22 septembre 1943, dans le district d'Oyo: «*Les vautours ou charognards de la république populaire de Lokuta capitale mbongwana*» (Editions Impliquées, 2017); «*Micmac et tripatouillage politique en démocratie*» (Editions Hémar, la même année); «*Ce n'est ni sorcier, ni séditeux, ni provocateur, je le jure*» (Editions Hémar, 2016).

V.G.

### Musique

## Une étoile ponténégrine nommée Zina Hope

Elle est arrivée sur la pointe des pieds, sans faire de bruit, sans passage TV ou radio, sans promotion autre que sa page Facebook, sans lien sponsorisé, et son premier titre «*Short Message Service*» a obtenu près de 2000 vues en quelques jours. Elle, c'est Zina Hope, un nom avec lequel il va falloir compter. Une jeune chanteuse de Pointe-Noire, hier encore totalement inconnue.



La nouvelle étoile ponténégrine Zina Hope

La sortie discrète et quasi confidentielle du clip de son premier titre «*Short Message Service*», aux allures de love story, affiche déjà les promesses d'un album en préparation. La voix claire et sans artifice de Zina, finement posée sur une mélodie entraînante, ne s'embarrasse pas de proesses techniques ou d'effets studio. «*Short Message Service*» respire la légèreté, à l'image de l'artiste qui déambule en toute simplicité dans la ville océane, tantôt sur la Côte Sauvage, tantôt chez Georges Castador, célèbre "nganda" surplombant le Grand marché où la chanteuse esquisse quelques pas de danse.

Ni look, ni maquillage, Zina Hope se livre au naturel et c'est un vent de fraîcheur qui souffle soudainement dans la musique congolaise. On note aux crédits des musiciens des artistes bien connus des Ponténégrins comme Nestelia Forest, venue faire les chœurs avec Lucrèce Mavingui du groupe Ecoma Gospel, DJ Marco Jules, qui ambiance les nuits branchées de la ville, ou encore Romaric Nzaou et Baudier Deckerpel que les habitués de l'Institut Français de Pointe-Noire ont l'habitude de voir évoluer sur scène. Ajoutez à cela un accordéon, instrument rare au Congo-Brazzaville, et une direction confiée à Philippe Edouard, dont la réputation artistique n'est plus à faire, et vous obtenez un cocktail mélangé naviguant entre France et Congo qui vient assurément adoucir les moeurs.

Zina Hope, fraîchement débarquée dans nos oreilles, annonce déjà la préparation d'un album qui pourrait être la bonne surprise de l'année 2018.

Sévérine EGNIMBA

Pour en savoir davantage sur l'artiste: <https://web.facebook.com/ZinaHope24/>

### NECROLOGIE

Les enfants Okounam, Offinobi, et leur famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Brazzaville, Pointe-Noire, et d'Odikango, dans le district de Boundji, le décès de leur mère, grand-mère, Martine PIENDO, survenu le mercredi 28 février 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n° 1293 de la rue Abolo, à Ouénzé (Référence pressing 5 à sec).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



### NECROLOGIE

La Direction Générale de BGFIBank Congo informe le personnel, les clients et partenaires du décès de M. Martin LOUNGOULA, Chef de Service TRI à l'Agence AGENA de BGFIBank Congo à Pointe-Noire. Décès survenu le Mardi 27 février 2018 à l'Hôpital Central des Armées Pierre MOBENGO de Brazzaville.

La veillée se tient à son domicile situé dans le 6<sup>e</sup> Arrondissement NGOYO, arr<sup>té</sup> PSP, sur le prolongement de l'avenue goudronnée du Commissariat de Police de Quartier (6<sup>e</sup> ruelle, à gauche, à la fin de la partie goudronnée).

La Direction des Ressources Humaines vous informera du programme et de l'organisation des obsèques. Ayons tous une pensée pieuse pour Martin, l'une des étoiles de BGFIBank Congo





## Football/ Ligue 1 du Congo

## 540 minutes d'invincibilité d'Otohô soufflées en quelques minutes!



Prestige Mboundou (n°11) vient de faire des dégâts et s'en va saluer ses fans

Les journées de championnat se suivent mais ne se ressemblent pas. L'AS Otohô, le leader, en a fait une amère expérience dimanche 4 mars 2018 au stade Massamba-Débat face aux Diables-Noirs qui ont interrompu son invincibilité depuis 540 minutes de jeu en lui infligeant sa première défaite. Du coup, pour la première fois les Diables-Noirs (18 points) se sont emparés du leadership avec deux longueurs d'avance sur leur victime du jour.

L'invincibilité de l'AS Otohô était source de beaucoup d'agacements pour maintes équipes. Finalement, il semble qu'Otohô a succombé à l'usure d'un leadership qu'elle tenait à conserver contre vents et marées. Elle aurait dû sans doute se contenter d'un résultat nul à défaut d'un succès. Elle est passée à côté. On comprend, elle n'a pu stopper les Diables-Noirs stimulés par le but d'Eric Kanza Agua, quarante minutes après le coup d'envoi: il a parachevé du pied une action entreprise par Lorry Nkolo, auteur de la passe en profon-

Botamba grignotait la marge de sécurité des Diables-Noirs (71e): 2-1. Stimulante, cette réussite a fait rêver l'AS Otohô, convaincue d'une égalisation certaine. Pourquoi pas la victoire? Re-

l'avantage à l'Etoile du Congo: 2-1.

La veille, à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé et Patronage Sainte-Anne en lice! Pour une courte victoire des Brazzavillois (2-1).



Matheus Botamba (AS Otohô) surveillé par Varel Rozan

voilà les poulains du président Raoul Ominga plus déterminés, du moins ils en donnaient l'impression. Le troisième but des Diables-Noirs signé Varel Rozan, sur coup franc axial pleine lucarne, les désillusionnait: 3-1 (85e). Désespérés certes, l'AS Otohô

A Brazzaville, V.Club Mokanda s'est permis de désarmer les militaires d'Inter Club (1-0) à domicile.

Tout de suite après, JST et Saint-Michel de Ouenzé entraient dans une explication pressentie facile pour les jeunes descendus des collines de Talangaï. Erreur, elle s'est conclue sur un score nul (1-1) qui permet à Saint-Michel d'engranger son deuxième point seulement de la saison. Dernier résultat: victoire de l'AC Léopards à Madingou aux dépens du FC Tongo (2-1). Deux matches sont reportés: AS Cheminots-CARA et La Mancha-JSP, à Pointe-Noire.

## Jean ZENGABIO

**Rappel des résultats:** Inter Club-V. Club Mokanda (0-1), JST-SMO (1-1), Nico-Nicoyé-Patronage Sainte-Anne (0-1), FC Kondzo-Etoile du Congo (1-2), Diables-Noirs-AS Otohô (3-1), AC Léopards-Tongo FC (2-1)

## Classement provisoire:

1. Diables-Noirs (18 points, 7 matches). 2. AS Otohô (16 points, 7 matches). 3. CARA (15 points, +10, 6 matches). 4. AC Léopards (15 points, +8, 6 matches). 5. Etoile du Congo (14 points, 7 matches). 6. La Mancha (13 points, +4, 6 matches). 7. V.Club Mokanda (13 points, 8 matches). 8. JST (12 points, 8 matches). 9. Patronage Sainte-Anne (11 points, 8 matches). 10. AS Cheminots (8 points, 7 matches). 11. Tongo FC (7 points, 8 matches). 12. JSP (5 points, 7 matches). 13. Nico-Nicoyé (4 points, -7, 7 matches). 14. FC Kondzo (4 points, -10, 8 matches). 15. Inter Club (2 points, -11, 8 matches). 16. SMO (2 points, -12, 8 matches).



Le Stellien Langa défie les défenseurs du FC Kondzo

deur qui lui a permis de battre le portier adverse, Wilfrigon Mongondza: 1-0.

La marque a rapidement évolué huit minutes après la reprise, avec le second but des Diables-Noirs issu d'un centre de Junior Amour Loussoukou, par le côté droit. Prestige Mboundou surgissait et tirait sans crier gare: 2-0 (53e).

Baisser les bras et subir le jeu? L'AS Otohô a plutôt cherché et trouvé la faille sur le mur diabolique. Sur une poussée rageuse de Mahamane Cissé sur l'aile gauche, Matheus

n'en continuait pas moins à développer un jeu collectif de facture plus ou moins bonne. Mais, il n'a guère apporté des changements au marquoir... A la fin, épuisés physiquement par l'enjeu de la partie et par la canicule, les joueurs étaient comme des coqs après un combat.

En lever de rideau, l'Etoile du Congo était aux prises avec FC Kondzo (2-1). Au but du Stellien Costodes (19e), FC Kondzo réagissait par Parfait Danga, de la tête (38e). Mais, Roland Okouri (51e) redonnait

## Projet de construction de la Maison des Diables-Rouges

## Que la volonté du ministre des Sports soit faite!

Il sera érigé une Maison des Diables-rouges au Centre technique national de football d'Ignié, propriété de la Fédération congolaise de football (FECOFoot), selon la volonté du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé.

La FECOFoot peut s'estimer heureuse de bénéficier du coup de pouce du ministère de tutelle qui a décidé de faire construire dans l'enceinte du Centre technique d'Ignié, dont de la FIFA situé à 45km de Brazzaville, la «Maison des Diables-Rouges», véritable base des sélections nationales du Congo, à l'image de Clairefontaine qui est la base arrière du développement et de la formation des équipes nationales de France. Elle sera aux normes internationales. Deux bâtiments modernes de type R+2 y seront érigés, les travaux étant confiés à une société chinoise, Dacheng. Cette entreprise va d'abord réhabiliter les bâtiments et les terrains d'entraînements existants dont un sera revêtu d'une pelouse



Le ministre des Sports sur le site d'Ignié

synthétique. Elle construira également le mur de sécurité. Mardi 27 février dernier, le ministre des Sports a visité ce site en compagnie des membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de football conduit par son président Jean Michel Mbono. «Ce sera une académie de football, à l'image de Clairefontaine en France. Un projet ambitieux, de grande envergure, un lieu de formation, d'encadrement, de regroupement des joueurs appelés dans l'équipe nationale pour

un meilleur suivi, un meilleur rendement et pour des résultats probants. Ce projet s'étendra dans tous les départements du Congo», a précisé Hugues Ngouélondélé. Cela étant, l'instance faïtière du football congolais devra acquiescer auprès des autorités habilitées un titre foncier, et réaliser des travaux d'urgence, à commencer par ceux du forage existant mais pas encore fonctionnel.

Pascal BIOZI KIMINO

## Ligue du Sport de travail de Brazzaville

## Configuration optimale pour le bureau exécutif



Rodrigue Dinga Mbomi (à droite) pendant le conseil inaugural

Le bureau exécutif de la Ligue départementale du sport de travail de Brazzaville est désormais dans sa configuration optimale et en conformité avec les dispositions statutaires, après la tenue jeudi dernier du conseil inaugural de cette instance.

Il n'y avait aucun suspens, puisqu'il s'agissait de valider les membres désignés par la direction départementale des Sports et les propositions judicieuses du président de la ligue, Rodrigue Dinga Mbomi. Quatre dirigeants ont fait leur entrée au bureau exécutif. La session inaugurale a permis également de pourvoir les postes du commissariat

aux comptes. Cependant, l'essentiel de la session était axé sur l'adoption des projets des statuts et du règlement intérieur. Par contre, l'examen du programme d'activité bien qu'étant à l'ordre du jour a été ajourné. Le président Rodrigue Dinga Mbomi a néanmoins indiqué que les engagements pris lors de son élection seront tenus. L'accent sera porté cette année sur le nzango, la marche sportive et, pourquoi pas le football. Le bureau qu'il dirige reste toutefois ouvert à toutes les propositions.

G.-S.M.

## Composition du bureau

Président: Rodrigue Dinga Mbomi; 1er Vice-président: Jean-Pierre Packa; 2e Vice-président: Emile Eboubi; 3e Vice-président: Gilbert Ngoumbi; Secrétaire général: Moukala-Kima; Secrétaire général adjoint: Alain Mozer Mboumba; Trésorière générale: Mme Anaïse Mounquima; Trésorier général adjoint: Karim Samba. Membres: Félicitée Ngamba, Mféré, Henri-Junior Séké.

Commissariat aux comptes: Achille Bounougouaka (Président), Inel Batota (Secrétaire), Freddy Innocent Ndzila (Membre)



Micro-finance

# La société Natifcred a ouvert ses portes à Pointe-Noire

**Institution de micro-finance de deuxième catégorie, Natifcred a ouvert ses portes à Pointe-Noire. L'inauguration combinée de son siège sociale et de son agence principale a eu lieu le 26 février 2018 au Rond-Point Lumumba.**

Créée à l'initiative de M. Albert Mbissi, son Directeur général, Natifcred est une société anonyme au capital de 276 millions de frs CFA. C'est une agence affiliée à Microcred France, une filiale de Planète Positive France.

On se souvient qu'il y a deux ans, afin de poursuivre son développement à l'international, et après avoir ouvert des établissements de micro-crédits en Afrique de l'Ouest, Microcred France avait entrepris d'ouvrir des agences en Afrique centrale. Mais la crise économique a failli avoir raison de ce projet, n'eût-été la ténacité de M. Albert Mbissi, Congolais, ancien cadre chez Microcred France. Convaincu des potentialités à exploiter au Congo, malgré le contexte difficile, ce dernier a réussi à faire aboutir ce projet dans son pays natal. D'où l'appellation de Natifcred.

Il est, sans conteste, que l'ouverture de Natifcred offre une perspective nouvelle et supplémentaire de financement pour les petites et

moyennes entreprises de Pointe-Noire, ainsi que pour les artisans économiques et les petits commerçants. En effet, Natifcred offre des services très diversifiés de crédits, d'épargne, de change et de domiciliation de fonds ou de salaires. Ce qui permet aux acteurs économiques, aux TPE et PME l'assainis-



Albert Mbissi



Albert Mbissi en conversation avec les autorités publiques

sement, l'amélioration et la visibilité à court ou moyen terme des actions de financement ou de refinancement de leurs activités. C'est ce

qu'explique M. Albert Mbissi, en ces termes: «*Notre mission est de créer de la richesse auprès des ménages qui sont exclus du système*

*bancaire classique et de participer à l'accroissement du taux de bancarisation de notre pays. En aidant les artisans, ceux qui évoluent dans le système informel, le TPE et PME à accéder aux services financiers, Natifcred contribue à la croissance de l'économie de notre pays, à la création d'emplois et donc à la lutte contre la pauvreté*», a dit Albert Mbissi, dans son discours inaugural.

En matière de crédit, Natifcred met à la disposition de ses clients le crédit soli-

d'épargne. Outre cela, l'offre de services de Natifcred s'étend aussi à la domiciliation des salaires des fonctionnaires, des salariés du secteur privé, ainsi que les pensions de retraite. Il y a aussi le transfert de fonds (réseau Moneygram), le transfert de médicaments, le change et la micro-assurance. Et, pour s'établir de manière durable, solide et stable, Natifcred se fait accompagner par deux grandes banques de la place, en l'occurrence la BGFI et la BCH.



Façade principale agence Natifcred Lumumba

daire et le crédit individuel. Tandis qu'en épargne, on trouve les dépôts à vue, les dépôts à terme, le compte à terme institutionnel et le Plan

Mais Natifcred ne compte pas s'arrêter à Pointe-Noire. L'institution a l'ambition d'ouvrir, cette année, une deuxième agence à Pointe-Noire (Tié-

Tié) et ensuite dans certaines autres localités du Congo, notamment Ouessou, Nkayi, Dolisie et Brazzaville. Ensuite, avant la fin de l'année, à Kinshasa, en RDC, et courant premier trimestre 2019, à Bangui, en RCA.

Il s'agit là d'un ambitieux programme, qui ne sera certainement pas facile à réaliser du fait de la crise économique. «*Nous sommes conscients que notre pays traverse un moment de baisse d'activités. Mais Natifcred a souhaité lancer ses activités en cette période difficile. Donc, il y a un challenge important à relever*», a dit Albert Mbissi. Déjà, dans sa phase pré-opérationnelle au lancement, Natifcred a pu enregistrer l'ouverture de 280 comptes courant et plus de 70 comptes épargne. L'objectif, à l'horizon 2020, est de financer plus de 10.000 clients avec un encours de crédits de 2,5 milliards de francs CFA.

Notons que plusieurs petits commerçants du Grand marché et d'autres personnalités ont salué l'ouverture de cette agence de micro-crédit. Ils étaient nombreux à la cérémonie inaugurale, où on a noté la présence des représentants des autres établissements de micro-crédits déjà installés à Pointe-Noire. Un bel exemple de solidarité. L'autorité publique était représentée par M. Albert Bayonne, administrateur-maire de l'arrondissement n° 1 Lumumba.

ACCENT

SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

**LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Principe - Sénégal

[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir





**La Représentation Nationale au Congo -Brazzaville du Programme Alimentaire Mondial (PAM) des Nations Unies procédera à l'actualisation de sa liste restreinte de compagnies fournissant des services suivants :**

- Supervision au chargement/déchargement des produits alimentaires
  - Supervision lors des collectes des denrées alimentaires achetées localement
  - Contrôle de la qualité des denrées à travers le prélèvement des échantillons
  - Transport routier/fluvial des produits alimentaires et non alimentaires
- A ce propos, le PAM voudrait porter à la connaissance du public que toute entreprise intéressée, existante au Congo - Brazzaville et jouissant du Droit Congolais avec représentation physique au Congo - Brazzaville, est priée de récupérer le questionnaire de pré-qualification à partir du 28/02/2018.

**AUX LIEUX SUIVANTS :**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

1. Bureau National du PAM à Brazzaville, sise :  
Avenue du Général De Gaulle, derrière l'Institut Français (ex CCF), à côté de l'UNICEF (République du Congo)  
Tél. +(242) –Contacts : M. Romuald MIKOUNGUI : + (242) – 06.882.04.75  
Mme Krishna MANIKA : + (242) – 06.975.97.60

2. Sous-Bureau du PAM à Pointe-Noire, sise :  
Autoroute de l'aéroport, derrière l'hôtel Palmera (République du Congo)  
Tél. et contact : M. Antoine Pujols AMBOU : +(242) – 06.976.01.40

OU PAR EMAIL en écrivant à l'adresse suivante :  
brazzaville.procurement@wfp.org (avec comme sujet AMI/LOG-001-2/2018)

Ce questionnaire de pré-qualification devra être dûment rempli, signé et cacheté et retourné au PAM en mains propres ou par email sous format scanné, accompagné des copies de tous les documents officiels (dossier fiscal complet en rapport avec les

activités citées ci-dessus) demandés au plus tard le 14 mars 2018 à 17H00. Seuls les dossiers complets (questionnaire + pièces justificatives) seront pris en compte par le Comité des Contrats du PAM dans le processus de référencement des fournisseurs.

Le PAM se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt ou de ne présélectionner aucun des candidats. Il se réserve également le droit de demander des informations complémentaires aux organismes présélectionnés.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter :

- M. Romuald MIKOUNGUI tél. : +(242) 06.882.04.75 ou Mme Krishna MANIKA : + (242) – 06.975.97.60 au Bureau National du PAM à Brazzaville,
- M. Antoine Pujols AMBOU au Sous-Bureau du PAM à Pointe-Noire, tel: +(242) 06.976.01.40

**Jean-Martin BAUER**  
**Représentant**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC,  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

N°088/18/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondis/ Districts	Requérants
01	N° 4155 du 28/12/17	Section B2, bloc 55, Pile 5, Sup. 194,91m2	Rue Massangui n° 56/ Diata	Makélékélé	NGUIMBI Marcel
02	N° 4116 du 15/11/17	Section AP2, bloc 171, Pile 2, Sup. 278,83m2	Quartier Indzouli	Mfilou	Assemblée du Dieu Vivant "Bethlehem Tabernacle"
03	N° 4163 du 12/01/18	Section F, bloc 27, Pile 5, Sup. 295,72m2	1 bis, Rue Raymond Paillet	Baongo	LOUMBEMBA Pierre
04	N° 4158 du 08/01/18	Section E, bloc 7, Pile 28 (ex 349 ter), Sup. 386,92m2	349 ter, OCH la Glacière (Corniche)	Baongo	MABANDZA LOUHOU Grâce Aurore
05	N° 4167 du 19/01/18	Section CK, bloc -, Parcelle-, Sup. 200,00m2	Quartier Massengo (Mont Boukiero)	Djiri	MBOURANGON Fustel- Libere
06	N° 4182 du 29/01/18	Section AP, bloc 182, Pile11, Sup 376, 48m2	21, Rue Cardinale Emile BIAYENDA	Mfilou	Mme OUENAZO Micheline et enfants: MOMBOULI Carine Merlene; MOMBOULI Cybele Claudia; MOMBOULI Regis Servais; MOMBOULI Brunel Vianney; MOMBOULI Girel Blanchet.
07	N° 4160 du 11/01/18	Section BK, bloc -, Pile 1, Sup. 553,43m2	Route Kombé	Madibou	KINANGA Josué Dieuveil Michée
08	N° 4054 du 14/09/17	Section AB, bloc 33, Pile 15, Sup.294, 99m2	03, Avenue de l'Impreco (Qtier Mansimou)	Madibou	DONGA Louis
09	N° 4055 du 14/09/17	Section AD4, bloc 23, Pile 6, Sup. 354, 65m2	6, Rue Nzaba Lezabel (Qtier Mafouta)	Madibou	M. DONGA Louis et Mme DONGA née MVOUENZE Victorine
10	N° 3844 du 24/02/17	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 1443, 16m2	PK 45 Ignié	Pool	NZILA Patrick
11	N° 3843 du 24/02/17	Section AT, bloc 34, Pile 3- 8, Sup. 804, 46m2	Rue Massengo André	Moungali	NZILA Patrick
12	N° 4150 du 15/12/17	Section C2, bloc 55, Pile 9, Sup. 264,71m2	101, Rue Antonetti	Baongo	MPASSI Alain
13	N° 3449 du 15/07/16	Section-, bloc -, Pile -, Sup. 19285,80 m2	Village Loukami	Pool	AUWANA GAMBOU Alex Wicif
14	N° 4172 du 23/01/18	Section -, bloc -, Pile 2, Sup. 1798,50 m2	Village Kélékélé	Pool	La Coopérative KINTOUARI NGOLO
15	N° 4171 du 23/01/18	Section -, bloc -, Pile 1-, Sup. 10642,27 m2/1ha 6a 12ca	Village Kélékélé	Pool	La Coopérative la LIMENSE
16	N° 4170 du 23/01/18	Section -, bloc-, Pile 3 Sup. 23944,34 m2	Village Kélékélé	Pool	La Coopérative Case DE GAULLE
17	N° 4169 du 23/01/18	Section-, bloc -, Pile -, Sup. 37066, 00 m2	Village Mabenga	Pool	La Coopérative DYNAMIQUE
18	N° 3800 du 26/01/16	Section AD3 bloc 6, Pile 27 , Sup 1953, 12m2	Quartier Mansimou	Madibou	BANSIMBA Théophile
19	N° 3876 du 29/03/17	Section AS, bloc -, Pile 7, Sup. 400,00m2	Quartier Nkoko Agri -Congo	Madibou	FOUKISSA Julienne
20	N° 4113 du 13/11/17	Section -, bloc-, Pile 07, Sup. 242,34m2	Rue Okondza	Djiri	OKANA NTSOUMOU Eric
21	N° 4115 du 14/11/17	Section -, bloc-, Pile 07, Sup. 391,14m2	Rue non dénommée	Djiri	ONKA Félix
22	N° 4166 du 19/01/18	Section -, bloc -, Pile 5, Sup. 187,44m2	Rue Ngambélé n° 225 (Qtier Indzouli)	Mfilou	BANGA MOUSS Elotta Danielle
23	N° 4110 du 13/11/17	Section F, bloc 82, Pile 3, Sup. 396,54m2	Rue Lamy n° 106	Baongo	MBEMBA Amelie Isabelle
24	N° 4109 du 13/11/17	Section G, bloc 22, Pile 1, Sup. 278,92m2	Rue Balou Constant n° 20	Baongo	MAVOUNGOU Delmouth Liberman
25	N° 2763 du 22/07/15	Section C3, bloc 19, Pile 13, Sup. 400, 00m2	Avenue de l'OUA n° 1734	Makélékélé	MASSESE Alda Claudette
26	N° 4129 du 27/11/17	Section AE, bloc-, Pile 30, Sup. 402,45m2	23, Rue Nzembo Tati (zone 3 brochette, bloc n° 1)	Madibou	DIHOULOU BITSINDOU Prince Olivier
27	N° 16822 du 04/09/17	Section -, bloc-, Piles 13- 14 , Sup. 800,00m2	Lifoula (Terre Intali)	Pool	ILOUKOU Patrice Camille
28	N° 3896 du 28/04/17	Section G, bloc 2, Pile 1, Sup. 231, 30m2	10, Rue Balou Constant	Baongo	Marie Manghane ADOUA; Claude Audrey ADOUA
29	N° 3835 du 16/02/17	Section G, bloc 138, Pile 14, Sup. 163,98m2	113 bis, Rue Mbama	Baongo	MAFOUTA Sylvie Mireille
30	N° 4069 du 27/09/17	Section AB, bloc 04, Pile 8, Sup. 518,77m2	Rue Diabankana G. n°3 Mansimou OMS	Madibou	BILECKOT Leslie Andrea Viviane
31	N° 4048 du 31/08/17	Section BH2, bloc 28, Pile 3, Sup. 659,95m2	Massissa	Madibou	NDOUDI NAZEBI Guy
32	N° 4048 du 14/04/17	Section AS, bloc 45, Pile 10, Sup. 428,00m2	Rue Bagamboula Anaclel Mayanga	Madibou	Mme MAMPOUYA Julie Agathe
33	N° 16610 du 05/07/17	Section -, bloc -, Pile 3, Sup. 3259,47m2	Kibina Mantébé	Madibou	MOUGANI Andrée
34	N° 4181 du 29/01/18	Section AR, bloc 130, Piles 4-5, Sup.788,71m2	Rue Kihoulou Eugène	Madibou	Mme NOACK née KOSSA Nicole
35	N° 4186 du 1 <sup>er</sup> /02/18	Section C3, bloc 4, Pile 2, Sup.531,60m2	Case 1821 bis (Quartier SCI)	Makélékélé	A.C. D. E. PLUS
36	N° 3528 du 25/08/16	Section -, bloc -, Pile 3, Sup.2108,31m2	Imvumba	Pool	NANITELAMIO Robert
37	N° 1999 du 07/11/13	Section AN, bloc -, Pile 19, Sup.360,00m2	Rue Louya (Kibouéndé)	Mfilou	SENDE-BARALONGA-GALA Gloire D.
38	N° 4176 du 24/01/18	Section C3, bloc 208, Pile 12, Sup. 264,28m2	872, Av. Fulbert Youlou	Makélékélé	Sté AOGC Distribution Afric
39	N° 4117 du 15/11/17	Section F, bloc 58, Pile 1, Sup.2785,91m2	Rues Ngolo Tchissambou et Nkéoua Joseph	Baongo	Comité National Olympic et Sportif Congolais (CNOSC)

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 26 Février 2018

Pour l'insertion légale  
Brigitte OKOLA  
Inspecteur Principal des Impôts





ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE

**VESTEL**



VESTEL

- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056